

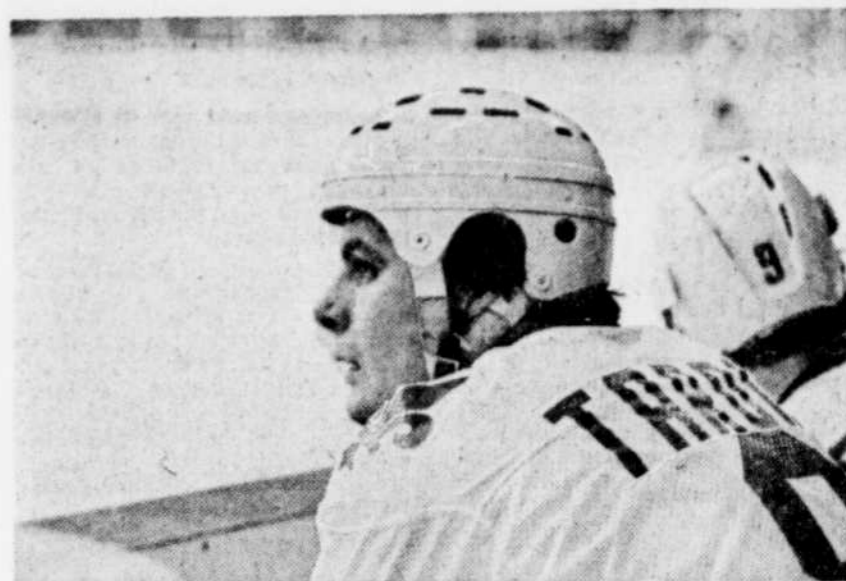


Ron Cey, des Dodgers, effectue un plongeon spectaculaire mais il n'eut pas autant de succès que le joueur de troisième but des vainqueurs, Graig Nettles.

## Gain de 5-1 des Yankees en série

Graig Nettles avec quatre jeux étourdissants à la défense, Thurman Munson et Reggie Jackson avec des simples appropriés ont permis aux Yankees d'enlever leur première victoire en Série mondiale et de porter les matchs à 2-1 en faveur des Dodgers. Cela même si leur assaut n'était pas au faite de sa condition.

page C-1



Le Soleil, Roland Marcoux

## Les Nordiques attaquent

Les Nordiques entament, demain, au Colisée à 20h, leur saison contre les Whalers dans un match qui sera retransmis par le réseau TVA. De son côté, notre journaliste Maurice Dumas a rencontré Marc Tardif à l'aube de cette nouvelle saison.

page C-2

### PIERRE LAUBERTÉ c.i.u.

- ASSURANCE VIE
  - ASSURANCE SALAIRE
  - FONDS DE PENSION
  - PLANIFICATION SUCCESSORALE
- 418-683-2501

# LE SOLEIL

160 PAGES 11 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 14 OCTOBRE 1978

82e ANNEE, No 83 PRIX 50¢

### REMY BEAULIEU & ASSOCIES

DOCTEURS EN OPTOMETRIE  
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417  
(En haut Société des Alcools)



Broadbent



Clark



Trudeau



Reznowski

## les ELECTIONS PARTIELLES

A moins de 48 heures des élections partielles du 16 octobre, les enjeux de cette "drôle de campagne électorale" sont encore difficiles à établir.

Afin de se faire une idée plus juste de la situation, LE SOLEIL consacre ses trois pages de "Dossiers" à l'analyse de ces élections qui auront lieu dans 15 circonscriptions fédérales, dont trois sont situées au Québec.

Vu d'Ottawa notre correspondant parlementaire, Georges Angers, souligne que les politiciens fédéraux ont peur; tandis que vu de Québec, notre chroniqueur Gilles Lesage constate que ces élections sont "de la petite bière" pour les parlementaires québécois.

Toutefois, le point de mire de la campagne électorale, c'est l'Ontario. Clinton Archibald, professeur en sciences politi-

ques à l'université d'Ottawa, indique que ce sont les Ontariens qui décideront de l'avenir du premier ministre Trudeau. Dans les provinces atlantiques, le journaliste Ralph Surette en vient à la conclusion que les conservateurs qui détenaient les trois sièges actuellement en jeu, sont en danger. Par contre, à l'autre bout du pays, le professeur en sciences politiques à l'université Simon-Fraser de Vancouver, Jacques Benjamin, estime que les conservateurs remporteront une autre victoire le 16 au soir. Par ailleurs, au Manitoba, la situation ne serait guère rose pour les libéraux où ils risquent de perdre le siège de Winnipeg-Saint-Boniface.

Au Québec, la situation politique fédérale est un peu plus imprécise. Notre journaliste Florent Plante souligne que le château fort créditiste qu'est la

circonscription de Lotbinière risque fort de basculer dans le camp libéral. Dans Saint-Hyacinthe, Lise Lachance mentionne que les conservateurs ont de fortes chances de conserver leur siège qui était détenu par M. Claude Wagner. Finalement dans Westmount, Gilles Boivin en vient à la conclusion que ce bastion libéral depuis toujours n'est pas nécessairement acquis au Parti libéral.

Il faut rappeler qu'à la suite des élections générales du 8 juillet 1974, les libéraux détenaient sept de ces 15 sièges; les conservateurs, six; les néo-démocrates et les créditistes chacun un. Ces élections partielles pourraient avoir une incidence directe sur les prochaines élections générales qui auront lieu, vraisemblablement, au printemps 1979...

dossiers pages B-1, B-2, B-3

# Postiers: la grève lundi...

par Roch DESGAGNE

A moins que des changements significatifs surviennent aujourd'hui ou demain, en ce qui concerne la situation des négociations entre les postiers et le gouvernement sur le plan national, les 748 postiers de la région de Québec débrayeront dimanche soir à minuit, comme cela se produira dans l'ensemble du pays.

"Nous n'avons pas d'autre issue que de passer à l'action", constate le président du Syndicat des postiers de Québec, M. Paul Lachance, au cours d'une entrevue qu'il accordait au SOLEIL, tard hier soir, aux locaux du syndicat, situés sur la rue Saint-Paul, en face du bureau central du ministère des Postes.

C'est le branle-bas de grève dans

ces locaux, où les préparatifs du piquetage sont avancés. Déjà, les listes et les horaires des piqueteurs sont affichés et tous les autres plans de grève sont élaborés.

Comme ses collègues de Montréal, avec qui il venait de s'entretenir, M. Lachance est fortement irrité par la

(Suite à la page A2, 5e col.)

# PLQ: \$3.3 millions-PQ: \$1.6 million La caisse de l'UN un mythe dégonflé

par Paul BENNETT

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — "Cela consacre le fin du mythe de la "caisse secrète" de l'Union nationale". C'est dans ces termes que le nouveau directeur général de l'UN, M. André Bellerose, a commenté, hier, la divulgation du rapport financier de ce parti, qui révèle

qu'au 30 juin dernier, l'Union nationale n'avait pas un sou en caisse.

Le rapport financier de l'UN, couvrant la période du 1er avril au 30 juin 1978, a été rendu public, hier, en même temps que les rapports de tous les partis reconnus, au cours d'une conférence de presse convoquée par le directeur général du financement des partis politiques, M. Pierre-Olivier Boucher. Le 1er avril est la date à laquelle la loi régissant le financement des partis politiques (loi 2) est entrée en vigueur.

De l'ensemble de ces rapports, il ressort qu'au moins deux partis, représentés à l'Assemblée nationale, l'UN et le Parti national populaire (PNP) de M. Fabien Roy, n'avaient aucun actif à la date requise par la loi pour remettre

leur bilan financier, soit le 30 juin dernier. La caisse du Parti libéral du Québec (PLQ), qui entreprenait il y a quelques jours, une première campagne de "financement populaire", apparaît comme la mieux garnie (\$3,3 millions) tandis que le Parti québécois est moitié bien pourvu (\$1,6 million). Le Ralliement créditiste de M. Camille Samson, pour sa part, continue son petit bonhomme de chemin avec un peu plus de \$20,000 en caisse.

Le principal résultat de cette première divulgation publique des bilans financiers des partis est de mettre fin à la "légende" longtemps entretenue d'une "caisse secrète" de l'UN, où des montants fabuleux, accumulés notamment sous l'ancien régime

(Suite à la page A2, 1re col.)

## sommaire

### Annonces classées

- G-1 à G-20, H-5 à H-10
- Arts et lettres D-1 à D-10
- Bandes dessinées D-7, H-10
- Bridge G-19
- Carrières et professions C-5 à C-10
- Dans le sens du poil, A-8
- Décès H-11
- Echecs H-8
- Economie-finance H-1 à H-4
- Feuilleton G-18
- Habitat A-11 à A-15
- Horoscope H-10
- La bonne chère B-5 à B-7
- Mot mystère H-5
- Mots croisés H-6 et H-7
- Où aller à Québec D-7
- Pages documentaires B-1 à B-3
- Patron H-9
- Philatélie A-9
- Sciences B-4
- Sport C-1 à C-5
- Tourisme E-1 à E-13

## météo

Nuageux aujourd'hui avec pluie et un maximum de 10 à Québec et de 8 à l'est. Demain, passages nuageux à Québec. Averses et venteux à l'est.

détails à la page G-1



La bénédiction urbi et orbi du disparu Paul VI.

## Le conclave

Tout comme ils l'ont fait le 25 août dernier, les 111 cardinaux-électeurs se réunissent aujourd'hui pour désigner un successeur à Jean Paul 1er. Le premier tour du scrutin aura lieu demain.

page F-1

## habitat

Il y a un an à peine, M. Guy Pouliot, de l'Avenue Royale à l'Anges-Gardien, ne se doutait pas qu'il pourrait faire de la sculpture, encore moins réaliser des figurines comme celles qu'il est si fier d'exhiber.

page A-11



Guy Pouliot

## Nouveau Brunswick: élections

Les élections provinciales au Nouveau-Brunswick auront lieu le 23 octobre. Compte tenu de l'intérêt particulier de cette province aux yeux des Québécois en raison du nombre de francophones qui y habitent, de l'importance du Parti acadien dans la lutte, des prises de position du premier ministre sortant Richard Hatfield sur le projet de souveraineté-association du Québec, LE SOLEIL a décidé d'y déléguer le journaliste Léonce Gaudreault, qui a déjà effectué plusieurs reportages dans cette région du pays. A compter de lundi, l'envoyé spécial du SOLEIL décrira la situation et les enjeux à une semaine du scrutin.

## ta page à toi

Elle arrive enfin, votre page, les enfants!

Dès vendredi prochain, le 20 octobre, et tous les vendredis qui vont suivre, toute une page du SOLEIL sera consacrée à tes travaux. Ce sera ton petit monde à toi à l'intérieur d'un grand journal. Un petit monde tout en couleur à part ça.

C'est pour te permettre, à toi aussi, de l'exprimer, comme te font les plus grands, que cette page a été créée.

Pas un seul adulte n'y aura accès sauf ton amie Ginny qui fera parfois quelques dessins pour accompagner tes histoires et tes contes.

Dès maintenant, tu peux faire parvenir tes travaux issus de ton imagination. De beaux dessins (en noir seulement s'il-te-plait). Des histoires et des contes merveilleux. Parle-nous aussi de l'automne, de ton école, de tes petites découvertes, de ton passe-temps, de tes projets ou de tout autre sujet qui te passionne.

Dans cette page, tu pourras aussi participer à des jeux ainsi qu'à des concours. Il y aura beaucoup de beaux prix à gagner.

Ecris le plus rapidement possible à:

**Page des enfants,  
Le Soleil,  
390, rue Saint-Vallier est,  
Québec, G1K 7J6**



PLQ: \$3.3 millions...

(Suite de la première page)

du premier ministre Maurice Duplessis, auraient été tenus en réserve. Le rumeur voulait que ce trésor ait été déposé dans un compte secret, dans une banque suisse.

#### Emprunt de l'UN

Les amateurs de légende devront revenir les deux pieds sur terre. Au moment de la proclamation de la loi 2, non seulement l'UN n'avait pas une seule espèce sonnante en caisse, mais elle avait dû emprunter \$125,000 pour pouvoir continuer d'assurer son fonctionnement quotidien. Il faut dire aussi qu'en raison de certains délais, l'UN, comme tous les autres partis, a dû

attendre sept mois après la mise sur pied du Bureau de financement des partis politiques, en décembre 1977, avant de pouvoir toucher sa part d'allocations de l'Assemblée nationale (\$15,000 par mois).

Tout ça pour dire que l'Union nationale est actuellement "dans le trou", financièrement parlant, avec un passif de \$1,254. Toutefois, son directeur général, M. Bellerose, a affirmé hier au SOLEIL qu'il n'y avait là rien de "tragique" puisque l'UN compte lancer, au début de novembre, une campagne de financement populaire, dont l'objectif est de \$150,000.

Cette campagne, dont le lancement n'a pas encore été annoncé officiellement, aura lieu du 1er au 15 novembre.

M. Bellerose n'a pas voulu commenter plus avant les raisons de cet "assèchement" de la caisse de l'UN, mais on sait qu'une bonne partie des fonds de l'UN avait été drainée par l'aventure dans laquelle l'avait entraînée, à la fin des années 1970 M. Gabriel Loubier, puis par une tentative avortée de rapprochement avec le Parti national populaire, fondé par l'ancien ministre libéral, Jérôme Choquette.

#### Le PLQ

Pour sa part, le Parti libéral du

Québec, sous la gouverne de M. Claude Ryan, semble pouvoir faire face à l'avenir avec un certain optimisme, puisque, au 30 juin dernier, il pouvait compter sur des actifs totalisant \$3,259,280. Au moment où la loi 2 a été proclamée, la caisse du PLQ dépassait même les \$4 millions, mais depuis, ses réserves ont fondu de près de \$500,000.

#### Seul le PQ

Par ailleurs, seul le Parti québécois a rendu public, hier, dans son rapport, les noms des souscripteurs qui ont contribué plus de \$100 à la caisse du parti, puisque seul ce parti pratiquait déjà cette politique au moment où a été proclamée la loi 2, désormais, exige la divulgation de ces noms. Toutefois, cette liste est très partielle, puisqu'elle ne comprend que les noms des personnes qui ont fait parvenir leur chèque directement aux représentants officiels du parti.

En effet, les rapports financiers, rendus publics hier, ne couvrent que les activités financières des partis et non des associations de comté, à qui les contributions sont généralement versées. Or, le premier rapport des associations de comté ne sera rendu public que le 15 avril 1979.

Le rapport financier, publié, hier, par le représentant officiel du Parti québécois, M. Philippe Bernard, permet quand même d'apprendre que suite à la campagne récente de financement du parti, qui avait permis de récolter plus de \$2 millions, la santé financière du PQ est relativement bonne puisqu'en dépit de dépenses importantes, le PQ a toujours un actif de \$1,622,580.

#### Tiers partis

Parmi les tiers partis, représentés à l'Assemblée nationale, le PNP et le Ralliement créditiste semblent réussir à peine à surnager financièrement et ne subsistent actuellement que grâce à peu près uniquement aux faibles allocations que leur vaut leur représentation à l'Assemblée nationale. La caisse du PNP est à sec et M. Fabien Roy n'a pu être rejoint, hier, pour commenter cet état de fait.

Enfin, les finances des deux tiers partis reconnus sur la scène provinciale, le Parti des travailleurs du Québec et le Parti communiste du Québec, ne sont guère plus reluisantes. Ni l'un ni l'autre ne disposaient de fonds au 30 juin dernier.

#### Buts

Les rapports financiers des partis politiques, rendus publics, hier, ont un double objet. D'une part, ils permettent d'établir les fonds et les actifs en la possession des partis politiques lors de l'entrée en vigueur de la loi, le 1er avril dernier, et d'autre part, de faire état de leur financement pour la période allant du 1er avril au 30 juin.

## Postiers: aucune mesure d'urgence avant lundi

OTTAWA (d'après CP et UPI) — Le ministre du Travail par intérim, M. André Ouellet, a rencontré hier les représentants du Syndicat des postiers après que le premier ministre Trudeau eût menacé de prendre une mesure d'urgence si les pourparlers en cours ne contribuent pas à rétablir le service postal au pays.

Toutefois, le ministre Ouellet devait indiquer par la suite que le gouvernement fédéral n'ordonnera pas le retour au travail des postiers par voie législative avant lundi.

Le ministre Ouellet a fait cette déclaration après un entretien avec le président du Syndicat des postiers, M. Jean-Claude Parrot, accompagné de la vice-présidente du Congrès du travail du Canada, Me Shirley Carr.

De son côté le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne a précisé que le

gouvernement avait donné avis de son intention de présenter un projet de loi spécial au greffier de la Chambre.

"J'espère que nous n'aurons pas à nous servir de cette loi", a dit M. Lamontagne.

Quant à lui, M. Parrot a affirmé à la presse qu'il allait conférer avec les membres de l'exécutif national du syndicat avant de rencontrer à nouveau le ministre Ouellet lundi.

M. Ouellet a par ailleurs expliqué que l'entretien avait porté sur la manière de reprendre les négociations avec les postiers.

"Nous leur avons fait part de notre désir de voir prendre fin les débrayages partiels des postiers à travers le pays", a ajouté M. Ouellet, sans toutefois préciser si le gouvernement avait posé le retour au travail comme condition à la reprise des négociations.

## Boucher s'appuie sur la loi

par Paul BENNETT

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Le directeur général du financement des partis politiques, M. Pierre-Olivier Boucher, a choisi, hier, de se réfugier derrière la lettre de la loi pour défendre sa décision de procéder par conférence de presse pour rendre publics les rapports financiers des partis plutôt que de les déposer devant l'Assemblée nationale.

La veille, le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, avait décliné l'invitation de M. Boucher d'assister à cette conférence de presse, en arguant que le moyen choisi pour divulguer les rapports financiers des partis politiques lui paraissait "discutable". M. Ryan aurait préféré que ces rapports soient simplement déposés en Chambre, et, de plus, que M. Boucher choisisse une autre date pour leur divulgation.

Tout en refusant de commenter les déclarations de M. Ryan, M. Boucher, texte de loi en main, a souligné qu'aucune disposition de la loi régissant le financement des partis politiques (loi 2) ne l'obligeait à déposer les rapports des partis politiques devant l'Assemblée nationale. Cette procédure n'est prévue (article 95) que dans le cas du propre rapport du directeur général, qui sera rendu public en septembre prochain.

Quant à la date choisie pour la divulgation de ces documents, M. Boucher s'est appuyé, encore là, sur la lettre de la loi, qui prévoit que les rapports des partis politiques doivent être rendus disponibles au public "au plus tard 14 jours après leur réception par le directeur général".

Comme la date limite pour la remise des rapports était le 1er octobre, M. Boucher a expliqué qu'il n'avait d'autre

alternative que de rendre publics ces documents à ce moment-ci.

#### J.-N. Lavoie

Le leader parlementaire du PLQ, M. Jean-Noël Lavoie, avait exprimé lui aussi des réserves quant au choix de la date de divulgation de ces rapports, qui suit de quelques jours seulement le lancement de la campagne de financement du PLQ et précède d'une journée à peine les célébrations du 10e anniversaire du Parti québécois, grand artisan de cette loi sur le contrôle du financement des partis politiques. M. Lavoie semblait craindre que la divulgation de l'actif du PLQ (plus de \$3 millions), à ce moment-ci, ne nuise à la campagne de financement en cours.

M. Ryan n'était cependant pas le seul chef de parti à "briller par son absence" au cocktail qui suivait la conférence de presse de M. Boucher, au 22e étage de la Place Desjardins. En effet, bien que tous les chefs de partis avaient reçu une invitation en bonne et due forme pour assister à cette "première", aucun, pas même le chef du gouvernement, M. René Lévesque, n'était présent. Toutefois, tous les partis en Chambre étaient représentés officiellement à la cérémonie, sauf le PLQ.

#### Consultation

Au cours de la conférence de presse, M. Boucher a été amené à préciser qu'avant même que les carnets d'invitation ne soient envoyés aux chefs de partis, des consultations avaient eu lieu avec des personnes de leur entourage et qu'aucun d'eux n'avait formulé d'objection à ce que la divulgation des rapports financiers se fasse par le biais d'une conférence de presse.

Ce n'est qu'après que les carnets d'invitation furent envoyés que MM. Claude Ryan et Fabien Roy, chef du Parti national populaire, exprimèrent leur opposition.

Par ailleurs, les deux adjoints au directeur général, MM. Michael Sheehan et Clément Vincent, qui représentent respectivement le PLQ et l'Union nationale au sein de la direction du Bureau de financement des partis politiques, ont appuyé sans réserve la position de M. Boucher.

Ainsi, M. Sheehan, a affirmé que jusqu'à maintenant, il n'avait aucune plainte à formuler sur la façon dont M. Boucher dirige cet organisme qui en est encore à ses premiers balbutiements. Les trois membres de la direction, selon lui, ont toujours, jusqu'ici, fonctionné "unaniment".

"Il n'y a pas eu d'écchymoses ou de bleus", a renchéri M. Vincent, un ancien ministre de l'Union nationale, au grand amusement de tous ceux qui étaient présents à la conférence de presse.

Il semble donc que, pour le moment, la crise de crédibilité qui menaçait l'avenir du Bureau du financement des partis politiques, sur pied depuis seulement décembre 1977, puisse être désamorcée, puisque seul, en fin de compte, le Parti libéral a "boudé" la cérémonie d'hier.

#### Critiques

Toutefois, les critiques soulevées cette semaine, tant que le Parti libéral que par le PNP à l'égard de la démarche adoptée par M. Boucher demeurent. On reproche particulièrement à ce dernier de s'en tenir à la lettre de la loi plutôt qu'à l'esprit, ainsi que de manquer de tact et de diplomatie. M. Boucher saura-t-il reconquérir la confiance des libéraux, déjà passablement agacés par le fait que M. Boucher soit un ancien organisateur péquiste et qui, pour cette raison, avait exigé la nomination de deux adjoints au directeur général, l'un d'allégeance libérale et l'autre unionniste?

# Prenez de 2 à 7 jours de PÊCHE OU DE VILLÉGIATURE dans nos parcs et réserves.



6,000 Québécois auront le privilège de choisir une réservation dans les auberges, chalets et pavillons des parcs et réserves du Québec pour la saison de pêche 1979. Sont exclus les pavillons réservés pour la pêche au saumon et les auberges Gîte du Mont-Albert et Fort-Prével.

#### Inscription

Les formulaires d'inscription sont disponibles à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1978 dans tous les bureaux du Ministère. Pour être sûr de participer au tirage, la formule d'inscription doit parvenir au Service de l'accueil et des réservations avant le 1<sup>er</sup> novembre 1978. Une seule inscription par participant sera acceptée. Les dames doivent s'inscrire en utilisant leurs prénoms et nom à la naissance, tels qu'indiqués sur leur carte d'assurance-maladie. Les personnes de moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> octobre 1978 ne sont pas éligibles à agir comme participant ou substitut.

#### Mode de tirage

Parmi les inscriptions reçues et valides, on choisira par tirage au sort, à l'aide d'un ordinateur, une liste de 6,000 noms en ordre numérique.

#### Résultat du tirage

Chaque participant dont le nom aura été retenu au tirage sera avisé par écrit du numéro qu'il a obtenu. Les autres recevront également un avis du Service de l'accueil et des réservations.

## Prenez l'tour du Québec



Parcs Québec

#### Appels pour réservations

Afin de faire les réservations, le Service de l'accueil et des réservations communiquera par téléphone avec chacun des gagnants, dans l'ordre numérique croissant déterminé lors du tirage. Cette opération commencera au début de janvier 1979 pour se terminer au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 1979. Les appels logés hors du Québec seront aux frais de l'usager.

#### Réservations par le réseau téléphonique

A compter du 17 mars 1979, les disponibilités restantes dans les parcs et réserves y compris les auberges Gîte du Mont-Albert et Fort-Prével seront mises à la disposition du public via le réseau de réservations par téléphone, en communiquant sans frais, aux numéros suivants:

Si vous êtes à Québec 643-5349  
Si vous êtes à Montréal 873-5349  
Si vous êtes ailleurs au Québec 1-800-462-5349  
De l'extérieur du Québec (avec frais d'appel) 1-418-643-5349



Etes-vous assurés feu?  
Appelez donc Wawanesa  
ou remplissez le bon:

Si vous êtes locataire ou propriétaire d'une maison unifamiliale, d'un duplex ou d'un triplex, Wawanesa vous offre une bonne protection tout en vous permettant de réaliser des économies. Ce sont des polices à risques multiples qui couvrent les risques suivants:

**Incendie.** Votre maison et ses aménagements, le garage et les autres constructions sises sur votre terrain. Vos biens situés dans la maison: vêtements, meubles, appareils électroménagers, bijoux et autres effets personnels. Frais de logement temporaire si vous êtes chassé de votre maison par l'incendie.

**Vol et vandalisme.** Pertes subies en cas de cambriolage et de dommages matériels causés à votre maison et à son contenu. Vol avec effraction dans votre voiture.

**Responsabilité civile.** Votre famille et vous-même êtes couverts en cas de blessures corporelles ou de dommages matériels causés à des tiers par des actes personnels involontaires.

**Autres risques couverts.** Dommages causés par la grêle, la foudre et le vent; la chute d'objets sur la maison, un avion ou encore un arbre et tout véhicule; une explosion, la fumée, l'eau provenant d'une rupture de réservoir à eau chaude, du système de

chauffage ou de la plomberie; le bris de glace accidentel ou par vandalisme ou lors d'une émeute.

**Nos facilités de paiement vous permettent de vous assurer au maximum.** Pas de grosse somme à verser d'un seul coup. Si vous le voulez, vous versez un acompte et payez en plusieurs fois.

**Un simple coup de téléphone suffit pour faire des économies parfois substantielles.** Un représentant de Wawanesa vous donnera tous les renseignements nécessaires. Il répondra à vos questions et fera un devis, le tout sans frais ni obligation de votre part. Et il y a 25 bureaux dans toute la province.



# Wawanesa

Prévoyez l'imprévisible...prenez une assurance-incendie Wawanesa.

QUÉBEC  
2070, chemin de la Canardière  
Tél.: 661-7741  
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. à 21 h. Le samedi de 9 h. à 16 h.

STE-FOY  
2900, boul. des Quatre Bourgeois  
Tél.: 661-7741  
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. à 17 h.

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA

Sans obligations! Poster ce coupon à l'adresse du bureau Wawanesa le plus proche de chez vous. Notre représentant vous appellera pour vous donner le coût d'une assurance pour

propriétaire  locataire

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Code postal .....

Tél. ....

# Derniers coups de peigne à la crête du barrage de LG-2



Le Soleil, Claude Tessier

Perché sur un bloc de granit, cet homme observe la construction d'une digue en face des prises d'eau de la centrale de LG-2.

par Claude TESSIER  
envoyé spécial du Soleil

**BAIE JAMES** — L'énergie de la baie James s'en vient! C'est pour bientôt, dans un an! Il y a si longtemps qu'on en parle!

Des indices?

Les derniers coups de peigne sont donnés à la crête du barrage de LG-2, l'ouvrage de retenue le plus important du complexe de la Grande Rivière. Il se dresse, imperturbable avec ses 23 millions de mètres cubes de roches, devant une rivière qui offre ses dernières résistances. C'est d'autant plus vrai que les pluies de la Baie James, cet été, l'ont maintenue en état de crue quasi constant.

Au début de décembre, on glissera les deux dernières portes d'acier dans les galeries de dérivation. Pendant six mois, la Grande Rivière ne coulera plus dans la baie James. Le déluge va commencer en amont pour faire naître "plusieurs lacs Saint-Jean".

Autre indice qui rend la confiance: a peine débarqué du jet qui vous a emmené sur le site des travaux, à 1.000 kilomètres au nord de Québec, on voit ici et là, à l'horizon, piquées dans la taïga, les tours du réseau de transport d'énergie. Les câbles déjà accrochés aux haubans vont tous vers le sud. Le déboisement des deux premières lignes est terminé. A même les \$114,7 millions adjugés en contrats, des équipes travaillent simultanément à la construction des premières lignes entre LG-2 et la boucle métropolitaine de Montréal.

Dans la centrale, à 137 mètres sous terre, dans le plus beau granit du monde pour bâtir une cathédrale de l'énergie, les bâches spirales, teintes de monstrueuses coquilles d'escargots, sont mises en place. Quatre des seize groupes turbines-alternateurs commenceront à produire les premiers kilowatts de la baie James à l'automne 1979.

Voilà en bref, et en un jour de visite, ce qu'a pu voir et apprendre mercredi, un groupe de 15 journalistes invités à LG-2 par la Société d'énergie de la Baie James.

Ils n'étaient pas les seuls. A côté d'eux, il y avait un groupe de 100 personnes venues à LG-2 le même jour. Au cours de cette année, 15.000 person-

nes auront visité les travaux de la baie James, du gouverneur général du Canada à la délégation chinoise, de l'ingénieur le plus chevronné au simple citoyen. La baie James est devenue un endroit touristique qui fascine "le visiteur d'un jour" mais qui le hante pendant des semaines. Le voyage aller-retour se fait par avion le même jour parce qu'il est impossible de loger les touristes dans les camps occupés, cette année, par 6.500 hommes et femmes. Ces touristes déboursent entre \$130 et \$180 pour leur billet d'avion selon qu'ils voyagent en groupe organisés ou seuls. La SEBJ fournit gratuitement sur place les guides, le transport et les deux repas.

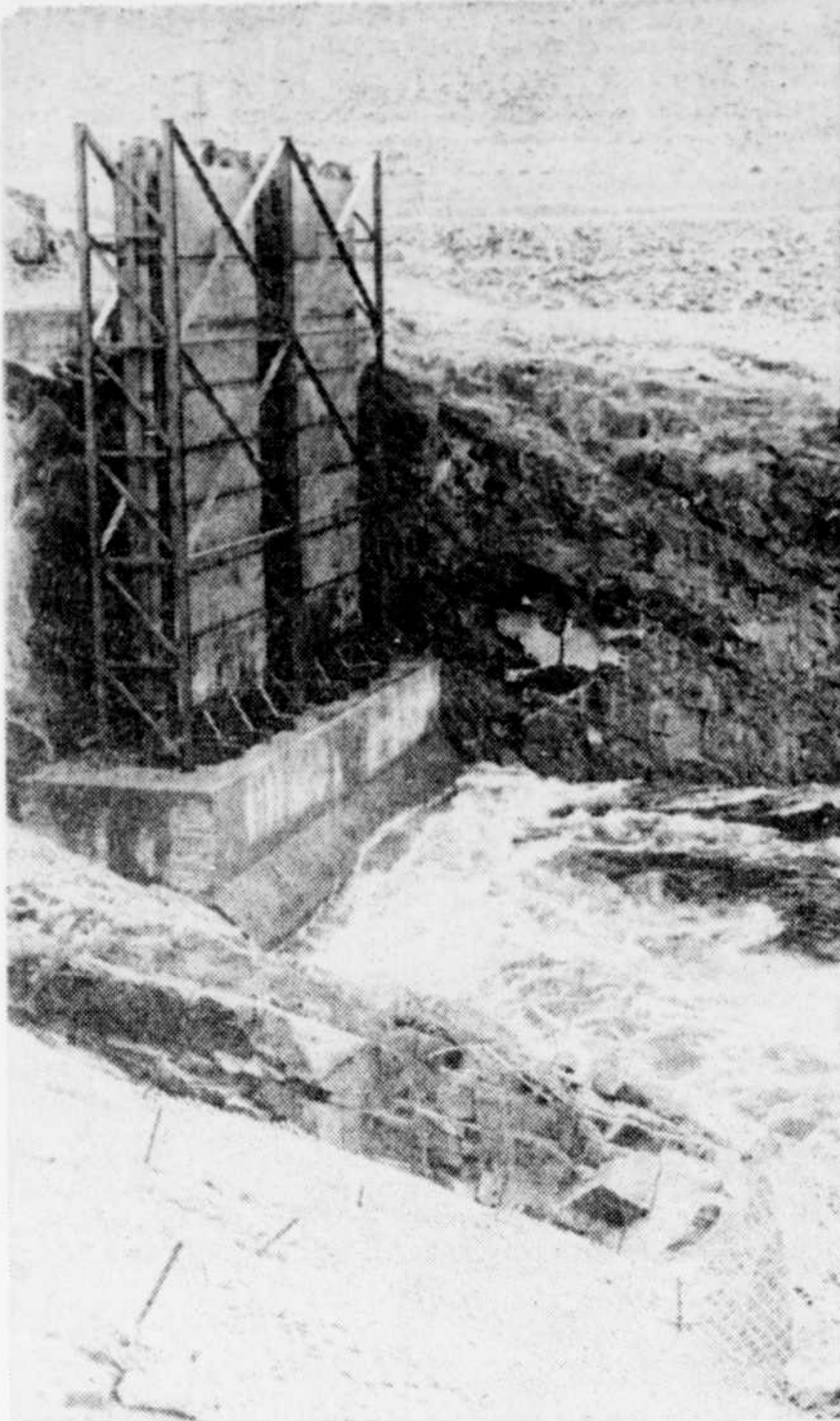
La visite de mercredi précède de quelques semaines un moment historique: le blocage de la rivière par la fermeture des galeries de dérivation. Elle aura lieu un jour de décembre, sur une décision prise quelques heures seulement plus tôt.

La mise en eau va faire disparaître des paysages qui étaient familiers aux autochtones depuis des millénaires. Pour les hommes venus du sud, il aura fallu cinq ans de labeur pour bâtir un ouvrage énorme dont un des flancs va bientôt disparaître sous une masse d'eau.

Digue impressionnante s'il en est une, digue en enrochement peu commune: 160 mètres de hauteur, 2.835 mètres de longueur de crête, 550 mètres à la base, 9 mètres en largeur de crête. 23 millions de mètres cubes de remblai. L'image la plus spectaculaire rend difficilement compte de l'ampleur de "la chose".

La mise en eau est visiblement, à LG-2, un événement qu'on attend avec curiosité. C'est la lutte d'un barrage contre une rivière. Dans les 24 heures suivant la fermeture définitive des galeries de dérivation, l'eau va monter de 25 pieds. Puis cette "marée" va continuer à monter jusqu'en juillet 1979 à une vitesse décroissante sur les rives car le lac va s'agrandir, noyant d'autres lacs, créant des îles, s'infiltrant à l'intérieur des terres jusqu'à 60 milles en amont de LG-2, c'est-à-dire jusqu'à LG-3.

Le barrage LG-2, l'édification de quatre petites digues sur la rive nord de la Grande Rivière, de même que l'excavation de l'évaluateur de crues auront coûté \$237 millions.



Le Soleil, Claude Tessier

Une galerie de dérivation étant bloquée définitivement, l'autre suffit tout juste à avaler la Grande Rivière, en crue cet été. Par moments, seul émergeait le faite des vannes qui pèsent plus de 200 tonnes chacune.

## La Grande Rivière a piqué une colère

Comme si elle présentait ce qui va lui arriver dans quelques semaines — elle va cesser de couler vers la Baie James pendant six à huit mois — la Grande Rivière a piqué une colère. Il y a eu des moments d'inquiétudes à la Baie James.

Depuis l'été, le territoire de la Baie James est soumis à des pluies fréquentes. "On a été en automne tout l'été", a dit un ingénieur. Les pluies ont touché en particulier les parties supérieures des bassins de drainage.

La conséquence: les débits sont plus gros, en particulier à la hauteur de LG-2. Pour construire le barrage, il a fallu faire passer la Grande Rivière par deux galeries souterraines.

En juillet, comme la construction du barrage touchait à sa fin, on a décidé de boucher une galerie de dérivation. L'autre galerie le serait en décembre.

On procède ainsi: on descend d'énormes portes en acier (200 à 250 tonnes chacune) à l'entrée des tunnels. Puis à l'autre bout du tunnel, on court vers l'intérieur pour aller fabriquer un bouchon de béton armé derrière les portes. Ce bouchon mesure 80 pieds d'épaisseur. Ces bouchons sont nécessaires pour appuyer l'effort des vannes

qui céderaient autrement sous la pression de l'eau du réservoir.

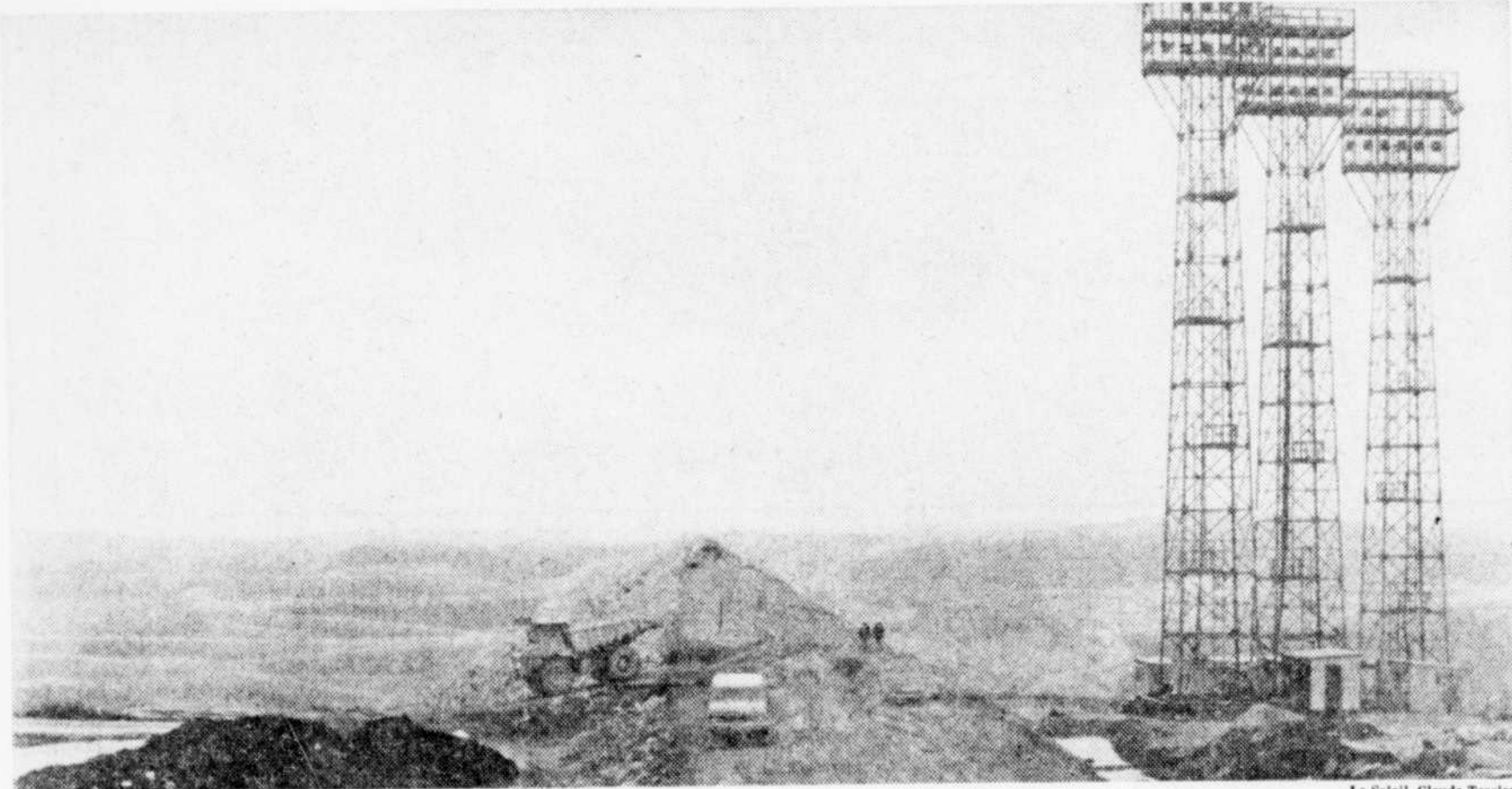
Depuis le début des explorations hydrologiques en 1960, on n'a jamais vu, à la Baie James, autant de précipitations: 296 mm en juillet et en août habituellement, contre 567 mm cette année.

Une des galeries de dérivation étant bloquée par les vannes, l'autre n'a pu suffire à tout avaler. A certains moments, l'eau a dépassé de 20 mètres le niveau de la Grande Rivière. Seule la tête des vannes émergeait.

Comme les portes du premier tunnel n'étaient pas encore appuyées par la construction d'un bouchon, on a craint, si l'eau continuait à monter, qu'elles ne cèdent. Ce fut une inquiétude de plus qu'autre chose car les débits ont commencé à décroître.

Mercredi, par exemple, le niveau de l'eau était un peu plus haut que l'entrée de la galerie. Il y passait 93.000 pieds cubes d'eau par seconde. Cet engouffrement faisait à la sortie un courant de 35 milles à l'heure.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la Grande Rivière connaît ses dernières résistances. C'est beau à voir, c'est parfois "un petit tantinet" inquiétant pour quelques responsables des travaux.



Le Soleil, Claude Tessier

Les derniers travaux sur la crête du barrage LG-2 à la baie James, à 550 mètres au-dessus de la vallée de la Grande Rivière.

**MONUMENTS ... CONSULTEZ**  
**J.L. THÉRIAULT & FILS LTÉE.**  
710, 1<sup>re</sup> av., QUÉBEC, TÉL.: 524-1561  
LES SPECIALISTES DU MONUMENT AU QUÉBEC

**CLINIQUE DE REPARATIONS ET DE FABRICATIONS DE PROTHESES DENTAIRES**  
**PAUL BERNARD LE DENTUROLOGISTE**  
845 BL. ST-CYRILLE, O. (COIN BELVEDERE)  
**687-3016**

**EXAMEN DE LA VUE**  
**Dr Albert Garant O.D.**  
(jadis à la Cie Paquet Inc.)  
maintenant au  
**625 est, boul. Charest. Tél.: 523-0523**  
(face à Greenberg)  
VERRES DE CONTACT; MOUS, DURS, DOUBLES FOYERS.

**POUR VOS PLACEMENTS**  
— OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA  
— OBLIGATIONS DIVERSES 10%  
— ACTIONS LISTÉES EN BOURSE  
DEPUIS 1920 CONSULTEZ:  
**GEOFFRION, ROBERT & GELINAS LTÉE**  
250 ouest, Grande-Allée, Québec  
529-0091

**Bientôt à Québec**

**On le fait on le fait bien on le garantit**  
La mise au point du moteur  
Les freins  
Les circuits électriques  
L'entretien du système d'air climatisé  
Travail garanti  
**rochette**  
160 AVE ST-SACREMENT, QUÉBEC, TÉL.: 687-5440  
Québec • Lévis • St-Georges, Beauce • Chicoutimi • Rimouski • Rivière-du-Loup • Baie-Comeau

**BESOIN D'ARGENT**  
COLLECTEUR VEUT ACHETER TOUTES CARTES DE HOCKEY ET BASEBALL DE 1900 A 1960, SURTOUT LES CARTES MISES EN MARCHÉ DE 1900 A 1940 AVEC LA GOMME, LES BONBONS OU LES CIGARETTES. AUSSI, TOUTES LES CARTES DE BASEBALL ILLUSTRÉES (1952 TOPPS # 1-407), MEILLEURS PRIX POUR LES PHOTOS BEE HIVE, LES PROGRAMMES LNH AVANT 1967, GUIDES, AUTOGRAPHES, ETC...  
JE PRENDS EN CONSIDÉRATION TOUTES LES COLLECTIONS QU'ELLES SOIENT GRANDES OU PETITES. AUCUNE OBLIGATION, ÉVALUATION GRATUITE, MEILLEURS PRIX. PAYONS COMPTANT.  
Je serai au Holiday Inn, 395 de la Couronne, sam. le 14 octobre de 10h à 18h, dim. le 15 octobre de 10h à 18h.  
(SEULEMENT)  
**ANDRÉ 647-2611**  
(NE TELEPHONEZ PAS AVANT SAMEDI LE 14)

**LE CLARIDGE BUREAUX A LOUER**  
Minimum: 350 p.c. — \$240/mois  
Maximum: 4.000 p.c. — \$2840/mois  
SERVICES COMPRIS  
**687-3231 - 683-3041**

**11 3/4 %**  
C'est ce que nous avons payé cette année à nos membres.  
**c'est bien!**  
mais nous offrons plus que ça:  
**flexibilité**  
Le capital que vous investissez peut être retiré en tout temps, sans aucune pénalité sur le taux de rendement.  
UN PLACEMENT QUE VOUS POUVEZ CONTRÔLER VOUS-MÊME.  
\* Ce rendement n'est en aucune façon un engagement pour le futur et s'applique aux parts sociales de la Caisse, dont l'achat comporte des frais d'acquisition.  
**CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC**  
229 est, boul. Charest 529-3353  
Une institution entièrement québécoise.

## Le premier scrutin sur le leadership

L'ardeur que mit le premier ministre Trudeau à tailler en pièces le chef conservateur Joe Clark, tout en se moquant joyeusement du programme de l'Opposition officielle, indique assez bien l'importance qu'attachent les ministériels aux élections complémentaires de lundi prochain.

Cette élection dans quinze circonscriptions porte surtout sur le leadership du premier ministre et la crédibilité de son gouvernement. Depuis plusieurs mois, les adversaires de M. Trudeau ont choisi de concentrer toutes leurs attaques sur la personne du premier ministre, son style tranchant, son apparente incapacité à réagir aux pressions économiques qui agitent le riche continent nord-américain, peu habitué depuis plusieurs décennies à des périodes de récession économique.

La riposte cinglante de M. Trudeau, qui n'a pas hésité à recourir au style mordant qui fit son succès en 1968 et lui permit de remonter à la surface en 1974, constitue un avertissement à ses adversaires. Ceux qui s'attendent à ce que le premier ministre se retire en douce pour éviter une défaite de son parti aux prochaines élections générales peuvent oublier leur rêve. Pierre-Elliott Trudeau le bagarreur reprend le dessus. Ceux qui veulent sa peau devront payer le prix.

Même si l'intervention du chef du gouvernement était surtout destinée à revigorer les troupes libérales à la veille du scrutin et à diminuer M. Joe Clark dans l'esprit des électeurs indécis, en le dépeignant comme un pee-wee qui ne saurait résister aux provinces affamées de pouvoir, le discours du premier ministre contient un message important.

La négociation d'un nouveau partage des pouvoirs entre Ottawa et les capitales provinciales ne signifie pas, dans l'esprit de M. Trudeau, un transfert de responsabilités fédérales au profit des provinces mais plutôt un réaménagement où les deux paliers de gouvernement s'échangeraient de nouveaux pouvoirs.

Cette notion vient en conflit direct avec la rhétorique provinciale, qui dénonce avec de plus en plus de force les empiètements fédéraux, sans jamais, ni au Québec, ni au Canada anglais, laisser entendre que les provinces pourraient volontairement se délester de certaines compétences au profit d'Ottawa.

Vue sous cette optique, l'offre du premier ministre d'ouvrir sans délai le dossier du partage des pouvoirs ressemble davantage à un cadeau de grec qu'à une proposition de négociation. On

devine tout de suite le thème du prochain scrutin fédéral: protéger l'Etat central contre l'assaut des provinces.

Il s'agit là, certes, d'une pirouette intellectuelle habile, qui permettra à M. Trudeau de faire montre de ses talents de dialecticien et de tribun virulent, mais concrètement cela signifie aussi qu'encore une fois la négociation constitutionnelle avorte avant de commencer. Quelle province voudra se laisser prendre dans un piège aussi grossier?

A border la réforme constitutionnelle sous cet angle équivaut en effet à offrir au gouvernement l'occasion de faire la preuve qu'il est plus en mesure que les provinces de s'acquitter de multiples fonctions présentement assignées aux deux gouvernements ou aux provinces seules. Cette preuve est d'autant plus facile à faire que le fédéral dispose de moyens économiques disproportionnés par rapport à ceux des provinces.

L'objectif du premier ministre est carrément politique. Il veut démontrer qu'il constitue un meilleur rempart contre l'érosion des pouvoirs fédéraux que son adversaire Joe Clark. Comme nombre de Canadiens, surtout à l'extérieur du

Québec, croient vraiment que l'avenir du pays est en danger si une autorité centrale renforcée n'en garantit point l'intégrité territoriale et politique, ce thème a de bonnes chances de faire fortune.

Alors qu'il s'évertue à prêcher la conciliation avec les provinces, le dialogue avec les autres pouvoirs et la concertation entre les onze gouvernements, M. Clark se retrouve, sous les attaques de M. Trudeau, dans le rôle du lâche qui veut brader le pays pour plaire à des premiers ministres provinciaux trop gourmands.

Lancé dans ce contexte, le débat Trudeau-Clark sera tumultueux mais pas nécessairement concluant. Il serait donc téméraire de conclure trop vite à un réalignement de l'opinion selon les thèses libérales ou conservatrices, selon que les ministériels feront ou non bonne figure aux élections de lundi.

Les deux principaux partis sont engagés dans un combat impitoyable où le leadership des chefs est davantage en jeu que tout autre problème qui agite le pays. Le Parlement fédéral est plongé dans une très longue et très dure campagne électorale. Le résultat de lundi ne peut qu'être partiel et provisoire.

Marcel PEPIN

### billet

#### Une démarche économique intéressante

Si le Québec ne traversait pas une période de profonde incertitude politique, il est fort probable que la décision de la compagnie Esso Impériale du Canada d'investir \$92 millions au Québec d'ici 1982 n'aurait pas fait la manchette principale du SOLEIL samedi dernier.

Mais parce qu'un gouvernement moins conservateur que les précédents brasse un peu plus vigoureusement les institutions politiques canadiennes, une décision économique qui aurait été qualifiée de saine et normale en d'autres temps prend tout à coup l'allure d'un geste de bravoure économique qui mérite beaucoup d'attention et de bravos.

La compagnie Esso dit avoir eu le choix de réduire ses opérations au Québec parce que leur rentabilité n'est pas jugée satisfaisante ou d'injecter les millions nécessaires pour accroître son rendement sur le capital investi.

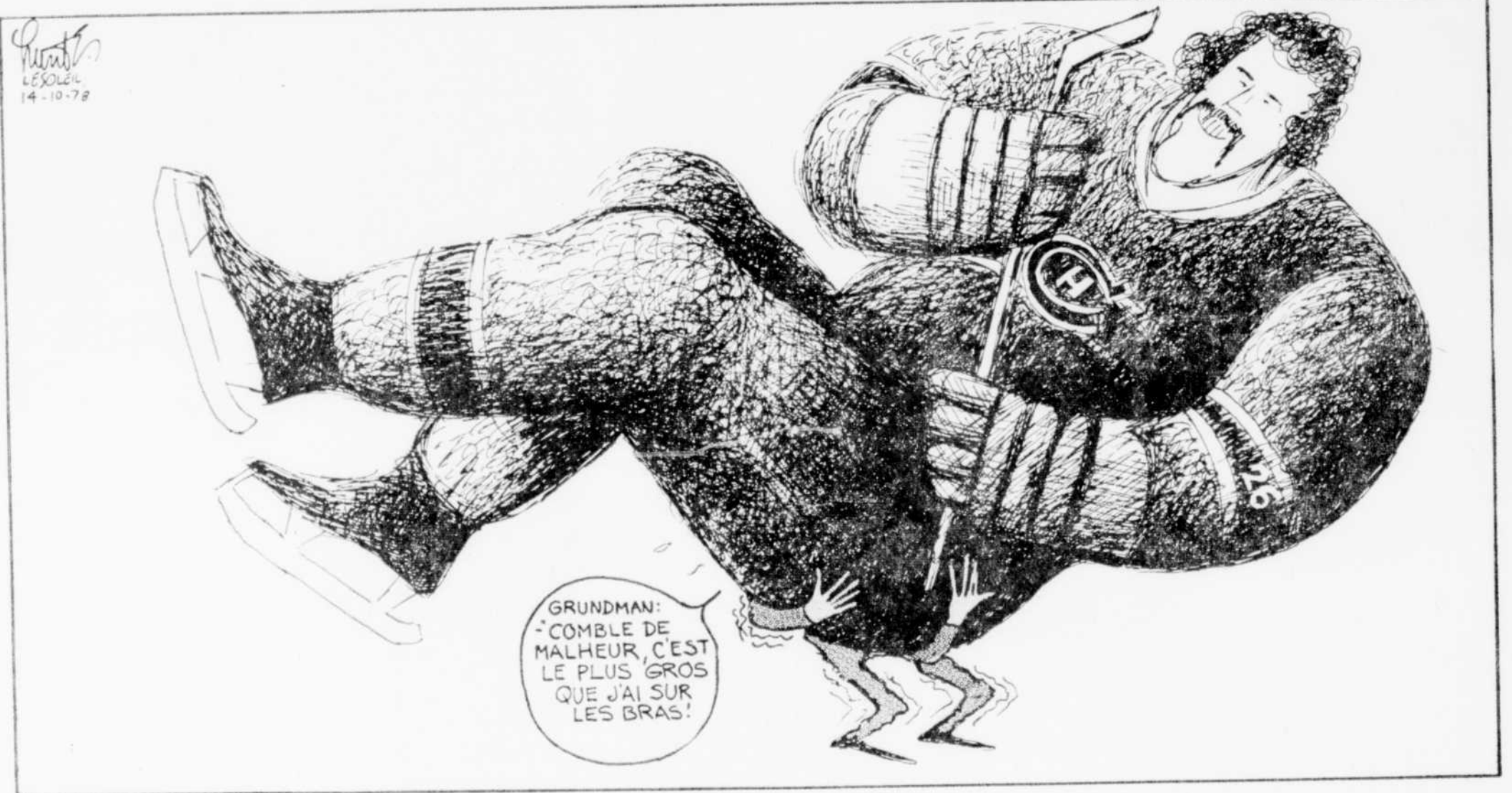
Le directeur de la compagnie pour le Québec affirme que la haute direction d'Impériale, la troisième plus importante compagnie au Canada après General Motors et Ford, a longtemps hésité avant d'en venir à ce choix, qualifié de strictement économique.

Autrement dit, Esso Canada fille de la très puissante compagnie américaine Exxon, mène ses affaires au Québec de la même manière que le font ses soeurs de plusieurs autres pays dans le monde où les climats politiques sont souvent encore plus incertains que celui du Canada. Les décisions sont prises en fonction du profit et la longue expérience des affaires que possède Exxon permet de croire que l'investissement de \$92 millions au Québec est raisonnablement susceptible de générer des profits intéressants pour la compagnie.

La démarche d'Esso Impériale est le signe d'une compagnie qui sait prendre des risques soit, mais qui sait aussi prendre les moyens de minimiser au maximum ces risques en réajustant son tir au bon moment. Les \$92 millions seront sûrement judicieusement employés. Esso sait faire ce genre de choses!

Il faut cependant la féliciter d'avoir maintenu une discipline économique qui ne donne pas prise à la peur dans ce Québec incertain. On ne peut en dire autant de Sun Life et, plus récemment, de Cadbury-Schweppes qui n'ont pas su cerner leurs difficultés à temps et qui tentent de sauver les meubles... en Ontario.

Monique PAYEUR



richard daignault

### la démocratie au québec

#### La dure expérience du pouvoir

Le Parti québécois marque cette semaine ses dix premières années d'existence. Quoi qu'on puisse penser de mes options, c'est un parti qui mérite le respect, non seulement parce qu'il représente une force politique réelle, mais aussi à cause de la très haute considération qu'il a toujours entretenue pour le principe et le processus démocratique.

C'est le parti jacobin de la révolution québécoise, inflexiblement attaché à ses idéaux, irrévocablement décidé de traduire dans la réalité le discours du plus pur nationalisme dont on retrouve les veines ici et là dans l'histoire littéraire et politique du Québec.

Le Québec, cependant, a longtemps été une chambre fermée dont les fenêtres à rideaux tirés ne laissaient entrevoir du monde extérieur que quelques reflets vagues et imprécis contre lesquels l'Eglise et l'élite primumissiaient le peuple.

Aussi, en ressassant le passé, il faut distinguer le mythe protégé par l'absence de contact avec les réalités de la société moderne de ce qui, par son adaptation à ces nouvelles réalités, demeure vivace malgré tout.

La naissance du Parti québécois a surgi de la renaissance du Parti libéral du Québec, dont l'effort d'adaptation à la société contemporaine de l'Amérique

du Nord a déclenché des forces vives, nouvelles. Les cadres usés, autoritaires, du vieux parti n'ont pu résister. On mettait du vin neuf dans de vieilles outres. Voilà bien la contradiction fondamentale du régime de Robert Bourassa.

C'est ce qu'avait perçu entre-temps René Lévesque et un bon nombre de dirigeants péquistes. C'est ce que perçoit aujourd'hui le nouveau chef du Parti libéral, Claude Ryan, dont la tâche n'est pas aussi mince affaire que certains seraient portés à le croire.

Le Parti québécois est de ceux auxquels il est difficile de faire entendre des voix autres que celles de son assemblée générale, infaillible naturellement.

Néanmoins tout observateur notera que le Parti québécois a joué d'une croissance précoce par l'effondrement de vieilles et autocratiques structures politiques. Il s'est plus retrouvé au pouvoir qu'il ne l'a pris.

De plus, le Parti québécois, s'il a pris racine un peu partout, n'a pas eu le temps de s'enraciner profondément dans le sol rocheux des moeurs politiques du Québec. L'Union nationale a appris une dure leçon sur la profondeur de l'enracinement de sa coalition électorale de 1936.

Le Parti québécois entre actuellement dans une phase décisive de son existence, sans avoir sous ses pieds l'expérience politique d'une seule génération, ce sur quoi pouvait pourtant compter l'Union nationale.

Il a porté au pouvoir un gouvernement. Les modalités de l'exercice du pouvoir dans une société pluraliste et démocratique n'ont rien de commun avec les modalités de l'orientation politique d'un parti et de la confection d'objectifs à faire inscrire dans un programme.

Mais un tel parti est porté facilement à la confusion des genres, oubliant qu'il constitue un parti et non pas l'ensemble d'une population dont les intérêts sont multiples et variés.

Effectuer l'engrenage de fonctions différentes, voire d'intérêts différents, est d'autant plus difficile en politique qu'il s'agit d'une opération qui peut être perçue comme une lutte d'autorité, de pouvoir, entre ceux qui gouvernent et ceux qui forment les politiques du parti.

Le parti jacobin est devenu synonyme de parti de la pure démocratie. Il avait oublié qu'il y avait d'autres partis en France. Beaucoup de têtes sont tombées. Cela s'est terminé avec Napoléon Bonaparte!

### Le futur immigrant

Le gouvernement du Québec entend désormais contrôler de façon très serrée l'entrée d'immigrants sur son territoire.

Ce projet de loi est destiné à fixer dans des statuts la récente entente conclue entre les ministres Jacques Couture et Bud Cullen sur un partage plus judicieux des juridictions fédérale et provinciale en matière d'immigration et dont le Québec faisait inévitablement les frais.

Une fois quelque peu débarrassés ces malencontreux chevauchements, le Québec s'empresse de mettre sur table un projet qui lui permettra de définir ses objectifs quant au nombre des ressortissants étrangers admissibles, en tenant compte notamment des besoins démographiques, économiques et socio-culturels de ses diverses régions.

La loi autorisera le ministre de l'Immigration à délivrer un certificat de sélection au ressortissant étranger qui satisfera aux conditions et critères que le gouvernement fixera par règlements. La mesure s'étendra également à quiconque désirera séjourner temporairement au Québec pour y travailler, étudier ou recevoir un traitement médical, l'équivalent, en somme, du permis de séjour existant partout ailleurs.

L'intention du projet est en soi fort louable et personne ne pourra reprocher au gouverne-

ment de rechercher dans l'indispensable ressourcement démographique québécois un choix réaliste où devront s'allier à la fois qualité et efficacité. Les conditions actuelles de la situation mondiale tout autant que la situation économique instable dans laquelle nous nous débattons exigent que nous soyons fort méticuleux sur la sélection des futurs Québécois.

Cela dit, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur l'emploi que le gouvernement songe à faire d'une telle loi. Depuis 1976, il n'a pas caché ses intentions en ce qui concerne sa volonté d'imprimer au Québec le caractère auquel il aspire. Sa législation en matière linguistique, par exemple, en constitue une preuve indéniable.

Voilà pourquoi on doit se demander jusqu'où peut mener le droit de veto à toute demande d'immigration sur le sol québécois que le projet de loi réclame. Hormis les exigences socio-culturelles auxquelles un tel choix doit être obligatoirement soumis, il ne faudrait pas commettre la bêtise d'ignorer l'impérieux devoir que nous imposent la protection et le renouvellement de l'élément ethnique que constitue la minorité anglophone québécoise, élément d'équilibre indispensable à la cohésion québécoise. Cela, il faut le penser et l'admettre sans passion.

Paul LACHANCE

# Le PQ fait la cour aux conseils de comté

(PC) — A la veille du dépôt à l'Assemblée nationale de projets de loi importants pour les milieux municipaux, et à l'approche de la formation d'un consensus sur la réforme de la

fiscalité municipale, les ministres mêlés aux différents dossiers multiplient leurs interventions au congrès de l'Union des conseils de comté (UCOQ), en cours à Québec, afin d'expliquer les

intentions du gouvernement et de s'assurer le plus d'appuis possibles au sein des édiles municipaux.

L'UCOQ regroupe les maires, con-

seillers et secrétaires des municipalités du Québec, et il faut aux différents ministres concernés beaucoup de dextérité pour écarter la méfiance que suscitent auprès des délégués des projets de loi comme ceux touchant l'aménagement du territoire, le zonage agricole, l'évaluation foncière et la fiscalité municipale.

Les quelque 800 congressistes, réunis jusqu'à demain au Centre des congrès à Québec, se réjouissent de l'importance que le gouvernement semble accorder à leurs assises en leur "allouant" pas moins de quatre ministres, soit MM. Tardif, Parizeau, Garon et Léonard, respectivement ministres des Affaires municipales, des Finances de l'Agriculture et de l'Aménagement du territoire.

Ce comité, formé en juin à la suite de la conférence Québec-Municipalités 78, est composé de représentants des municipalités urbaines et rurales et de fonctionnaires du ministère des Affaires municipales.

Avec l'acceptation récente par M. Tardif de laisser une partie de la taxe de vente et certaines subventions conditionnelles aux municipalités qui perdraient au change, il n'y a plus d'obstacles majeurs, selon M. Moreau, à l'adoption de la réforme fiscale proposée qui garantit une certaine autonomie financière aux municipalités du Québec.

Le président de l'UCOQ n'a pas eu la même bienveillance à l'endroit du ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, et de son projet sur la protection

du territoire agricole qui, si — valable soit-il dans ses objectifs, risque de pénaliser certaines catégories d'agriculteurs, selon M. Moreau.

Bien sûr que nous voulons que soient préservés les sols arables du Québec, de commenter M. Moreau, mais nous sommes contre l'idée de faire porter le coût de cette sauvegarde sur un groupe d'agriculteurs qui représente à peine un pour cent de la population de la province.

Précédant le président de l'UCOQ à la tribune du congrès, le ministre des Affaires municipales a annoncé que, conformément aux désirs de l'UMQ, le comité conjoint qui a modifié la proposition de réforme fiscale du gouvernement deviendrait un comité permanent.

## Plan de déconcentration administrative dès 1979

S'adressant aux congressistes de l'Union des conseils de comtés du Québec réunis dans la vieille capitale pour la fin de semaine, le ministre Guy Tardif a annoncé que son ministère entreprendrait, dès le mois de mars 1979, un programme de déconcentration administrative.

C'est ainsi que l'actuel bureau régional de Rimouski sera doublé de trois autres officines ministérielles, sises elles aussi dans des centres périphériques du Québec.

Un premier bureau régional sera établi en Abitibi; un second le sera dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean alors que le troisième devrait installer ses pénates au cœur du Québec, afin de desservir à la fois la Mauricie et l'Estrie.

Enfin, le bureau du ministère de

Montreal pourra dorénavant compter sur la présence permanente d'un sous-

ministre, M. Paul Laiberté devant y être incessamment transféré.

## Jean-de-la-Trinité condamné

ST-JEROME (PC) — Gaston Tremblay, chef des Apôtres de l'Amour infini, secte dissidente de l'Église catholique, a été condamné à deux années de prison hier, pour détention forcée de deux enfants.

déjà purgé six mois de détention en attendant son procès.

De son côté, le procureur de la Couronne, Me Raymond Faucher, a déclaré avoir reçu une copie d'appel du verdict.

Tremblay, 49 ans, mieux connu comme le frère Jean-de-la-Trinité, avait été trouvé coupable, le 3 octobre dernier, après délibération du jury durant 10 heures.

Le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure du Québec, explique dans un long verdict écrit, qu'il prenait en considération que l'accusé avait

## La SQ abandonne les recherches à Godbout

par Guy DUBE  
envoyé spécial du Soleil

BAIE-COMEAU — En dépit d'un épais brouillard et d'une pluie continue, les recherches entreprises mardi dernier dans le but de retrouver les quatre pêcheurs disparus depuis cinq jours sur le Saint-Laurent, à la hauteur de la municipalité de Godbout, se sont poursuivies durant toute la journée d'hier, mais sans l'aide de la Sûreté du Québec.

En effet, la SQ a abandonné ses recherches par air et par mer. De temps à autre, entre deux bancs de brouillard, des policiers jettent un coup d'oeil vers la rive, à partir de belvédères que l'on rencontre ici et là sur la route 138. Certains policiers utilisent des lunettes d'approche pour mieux voir la rive.

Tout a été scruté à fond, jusque dans les moindres

escarpements des rochers le long du fleuve. Hier, on a marché sept milles à pied sur la grève, à l'ouest de Godbout. On a survolé tous les boisés avoisinants. On ne peut continuer ainsi indéfiniment", ont précisé au SOLEIL des policiers de Baie-Trinité et de Baie-Comeau.

### On espère

Ce n'est pourtant pas là l'avis des familles des disparus. Malgré le désistement de la Sûreté du Québec dans les travaux de recherche, la municipalité de Chute-aux-Outardes continue à espérer de revoir vivants le curé Évangéliste Tanguay, 59 ans, ses neveux Jean-Paul Tanguay, 34 ans, de Saint-Lazare de Bellechasse, et Raymond Guillemette, 41 ans, de Saint-Anselme de Bellechasse, ainsi qu'un ami, Réjean Nadeau, 31 ans, de Chute-aux-Outardes.

La municipalité de Chute-aux-Outardes loue un avion privé depuis avant-hier pour survoler le secteur. Le secrétaire-trésorier de cette municipalité, M. Adrien Jean, a passé la journée d'hier sur une embarcation, entre Godbout et Franquelin, dans l'espoir de trouver un indice quelconque. Il devait retourner aujourd'hui, même si le brouillard persiste et qu'il faut le couper à la hache pour voir quelque chose.

### La cartomancienne

A la demande des familles des quatre disparus, la cartomancienne de Saint-Malachie, qui croit que les quatre pêcheurs sont toujours vivants, quelque part dans un boisé situé à l'ouest de la rivière Godbout, devait se rendre à Chute-aux-Outardes au cours des dernières heures.

La voyante, qui préfère

garder l'anonymat et qui est une amie des deux familles Tanguay, a affirmé aux policiers de la Sûreté du Québec, jeudi soir, avoir "vu" les quatre aventuriers dans un boisé, non loin de Godbout, et qu'ils sont toujours vivants.

### Les recherches

Malgré la brume épaisse qui enveloppait la Côte-Nord, hier, un hélicoptère des Forces armées canadiennes a prêté main-forte aux chercheurs bénévoles, des pêcheurs pour la plupart. Les recherches se sont avérées vaines.

Jusqu'à maintenant, seule une rame en bois, qui a été positivement identifiée comme faisant partie de l'équipement de l'embarcation motorisée de 17 pieds du curé Tanguay, a été retrouvée, en dépit d'intenses recherches qui durent depuis mardi matin dernier.

Rien ne prouve que les quatre disparus sont morts. Mais rien ne prouve par contre qu'ils sont vivants.

Le curé de Chute-aux-Outardes et ses trois compagnons ont mis leur embarcation sur la rivière Godbout, à quelques centaines de pieds du fleuve Saint-Laurent, à 6h lundi matin dernier.

Ils ont été vus pour la dernière fois, à 9h30, ce matin-là (jour de l'Action de Grâce) par un dénommé Morin. Ce dernier était sur le vieux quai de Godbout et les a aperçus à environ 1 kilomètre plus à l'ouest sur le fleuve.

**NOUVEAU PROCÉDE D'ÉPILATION**

- Sans aiguille
- Sans toucher à l'épiderme
- Sans douleur
- Efficacité permanente
- Méthode éprouvée (dépilatron)

Ouvert de 9h. a.m. à 9h. p.m.




**épilatron kébec enr.**  
360 est boul. Charest  
2e plancher G1K 3H4  
529-6336

**Gratis ATTRAYANTES. EFFIGIES AIMANTES**  
représentant les populaires personnages des comiques de "POPEYE"

**AUX 3 RESTAURANTS**

**POPEYE BURGER**

1028, RUE ST-JEAN, QUÉBEC  
435, BOULEVARD HAMEL, VANIER  
3417, 1re AVENUE, CHARLESBOURG



DECOUPEZ CES COUPONS ET OBTENEZ 4 EFFIGIES GRATUITES - UNE A CHAQUE VISITE

<b>GRATIS!</b> EFFIGIE AIMANTÉE D'UN PERSONNAGE DES BANDES COMIQUES DE "POPEYE" AVEC UNE COMMANDE DE HAMBURGERS CHEZ POPEYE BURGER	<b>GRATIS!</b> EFFIGIE AIMANTÉE D'UN PERSONNAGE DES BANDES COMIQUES DE "POPEYE" AVEC UNE COMMANDE DE HAMBURGERS CHEZ POPEYE BURGER	<b>GRATIS!</b> EFFIGIE AIMANTÉE D'UN PERSONNAGE DES BANDES COMIQUES DE "POPEYE" AVEC UNE COMMANDE DE HAMBURGERS CHEZ POPEYE BURGER	<b>GRATIS!</b> EFFIGIE AIMANTÉE D'UN PERSONNAGE DES BANDES COMIQUES DE "POPEYE" AVEC UNE COMMANDE DE HAMBURGERS CHEZ POPEYE BURGER
--	--	--	--

UN SEUL COUPON PAR PERSONNE PAR VISITE. COUPON VALIDE JUSQU'À ÉPUISEMENT DES QUANTITÉS

**VENTE D'AUTOMNE**  
Wedgwood

**25% DE RABAIS**  
FINE PORCELAINE D'OS Wedgwood

**30% DE RABAIS**  
"DU FOUR À LA TABLE" Wedgwood

Si vous attendiez pour commencer votre collection de Wedgwood, c'est le moment! Jusqu'au 11 novembre, six élégants motifs en porcelaine d'os et quatre splendides motifs de la collection du "four à la table" sont à des prix spéciaux pour l'automne. Wedgwood et vous. Il n'y a jamais en un meilleur moment pour commencer!



Reflection • Charisma • Saturn  
Cornpoppy • Prelude • Parallels

Pennine • Blue Pacific  
Quince • Monterey

DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS DE FINE PORCELAINE PARTICIPANTS.

# faits divers

## Beaulieu écope d'au moins 10 ans de prison

par Marcel COLLARD

Sans broncher, Conrad Beaulieu, âgé de 28 ans, de Notre-Dame-des-Laurentides, a entendu le verdict unanime de culpabilité rendu par les 12 jurés, sur une accusation de meurtre sans préméditation du policier Carol Dufresne, assassiné dans la nuit du 12 au 13 avril 1978, à la sortie du cabaret le Pompernick, à Québec.

A la neuvième journée du procès instruit au palais de justice de Québec, vers 18h, hier, après moins de trois heures de délibérations, le président du jury rendait le verdict de culpabilité de meurtre au deuxième degré. Invités par le juge Jean Bienvenue, de la cour supérieure, chambre criminelle, à recommander selon la loi une période minimum de 10 ans de prison et un maximum de 25 ans avant d'être

admissible à une libération conditionnelle, les huit hommes et les quatre femmes du jury se retirèrent pour revenir une minute plus tard avec ce message livré par leur porte-parole: "Nous implorons unanimement la clémence de la justice pour le libérer le plus tôt possible." Cela équivaut, selon l'interprétation du juge Bienvenue, à recommander que Beaulieu puisse aspirer à une libération conditionnelle après une sentence ferme de 10 ans d'emprisonnement.

Les deux procureurs, Mes Robert Parrot, représentant le ministère public, et Marc Delisle, avocat de la défense, pourront faire valoir leurs représentations sur la recommandation et à la sentence à 14h le 26 octobre. Le crime d'homicide avec ou sans préméditation, selon le Code pénal, com-

de automatiquement l'emprisonnement à perpétuité avec la possibilité d'une recommandation pour formuler une requête à la Commission des libérations conditionnelles après un minimum de 10 ans et un maximum de 25.

### L'adresse du juge

Avant que les jurés se retirent vers 13h30, et avant qu'ils n'entament leurs délibérations, le juge Bienvenue avait fait l'exposé de certains points du droit criminel. Il a expliqué notamment les éléments essentiels à la commission d'un meurtre, soit l'acte coupable et l'intention criminelle, ceux de l'homicide involontaire coupable et ceux de l'acquiescement en vertu du doute raisonnable dont doit bénéficier l'accusé.

Le juge avait d'ailleurs offert ces trois seules options du verdict à rendre.

Le juge Bienvenue a également repris les témoignages entendus pour décrire les circonstances et la scène du meurtre, rappelant que des coups avaient été portés en présence de plusieurs personnes. Il a dit que le propriétaire du cabaret avait conseillé à Beaulieu, le préposé à l'ordre, de ne point intervenir à l'extérieur de son établissement alors que la victime, Carol Dufresne, frappait dans la porte. Le propriétaire, M. Yvon Couture, avait même vu Beaulieu sortir avec un gourdin à la main.

L'accusé lui-même, dans son témoignage, avait reconnu que le coup assené à l'aide du gourdin était destiné au bras, mais qu'il a pu atteindre l'épaule

ou le cou du policier. Beaulieu a relaté qu'il avait cru que la blessure était sans gravité, mais qu'il n'avait pas porté assistance à Dufresne et qu'il n'en avait pas avisé non plus le propriétaire de l'établissement, se contentant de passer à proximité du corps pour aller manger dans un restaurant.

Enfin, il a repris l'énoncé du ministère public, prétendant que le meurtre avait été commis sans provocation préalable, que l'accusé avait attaqué avec une force injustifiée plus grande que celle de la victime dont les facultés étaient affaiblies et qui ne pouvait se défendre à armes égales. De plus, Me Parrot avait déclaré que Beaulieu s'était substitué à la police en intervenant à l'extérieur de l'établissement et qu'il avait causé la mort d'un homme en lui causant des lésions

corporelles, tout en étant indifférent aux conséquences possibles.

De son côté, Me Delisle, selon le résumé du juge, a invoqué le fait que Carol Dufresne s'était proclamé comme policier pour obtenir une bière après les heures permises, que Beaulieu n'avait voulu que semer la crainte chez la victime en s'armant d'un bâton, qu'il avait été provoqué, qu'il se trouvait dans un état de légitime défense et que la mort était attribuable à un malheureux accident.

Au cours de leurs délibérations, les jurés sont revenus dans la salle d'audience à une seule reprise pour obtenir un exemplaire du Code pénal et des explications additionnelles sur le verdict de meurtre au deuxième degré et celui d'homicide involontaire coupable.

## Drolet avoue s'être rendu au logement d'un témoin

par Marcel COLLARD

Le procès pour meurtre avec préméditation intenté contre M. Jean-Jules Drolet a connu certains rebondissement, hier, quand le procureur du ministère public, Me Jean Lortie, a fait révéler à l'accusé une visite qu'il avait rendue à l'un des principaux témoins, le 10 avril, à la veille de son témoignage à l'enquête préliminaire.

M. Drolet, accusé du meurtre de son

père, dans la nuit du 15 au 16 janvier 1978, subit son procès devant le juge yvan Mignault, de la cour supérieure, chambre criminelle, depuis mardi au palais de justice de Québec. Les deux procureurs ont terminé leurs preuves hier après-midi et le juge a libéré les six hommes et les six femmes du jury, jusqu'à lundi matin pour entendre les plaidoyers, avant que le juge fasse lui-même une adresse.

L'accusé a commencé à témoigner

dans sa propre défense, jeudi matin, et il a déclaré notamment qu'au moment où son père a été assassiné, il était allé se coucher tout habillé dans une chambre. Il a expliqué que le sang retrouvé sur sa chemise et sur un oreiller pouvait avoir maculé ses mains quand il toucha le visage de son père qu'il avait retrouvé sans vie.

Mais hier matin, en contre-interrogatoire, il a avoué à Me Lortie

s'être rendu le 10 avril au logement où demeure un témoin du ministère public, Mlle Francine Plante, au deuxième étage de la maison de son père. A la veille du témoignage de Mlle Plante, à l'enquête préliminaire, il a dit avoir été bouleversé par une alléguation de son procureur d'alors, Me Gilles Grenier (aucun lien avec son avocat actuel Me Richard Grenier) voulant que cette dernière apporte des modifications à son témoignage entendu devant le coroner. Il a dit avoir frappé à la porte puis s'être servi de sa clef pour entrer. Mlle Plante était absente, mais sa mère dormait dans la chambre. M. Drolet a dit à Mme Plante que sa fille devait répéter son témoignage voulant qu'elle soit descendue au logis de son père, au cours de la nuit du drame.

Quand Me Lortie lui demanda s'il s'était dévêtu, M. Drolet répliqua qu'une telle affirmation serait ridicule. Il a précisé qu'il s'était rendu à la maison de son père, malgré l'avis de ses enfants, pour vérifier comment l'hypothèse d'un accident, émise par un médecin, pouvait être vérifiable. "J'ai fait une dépression à l'enquête quand je vis les photos du corps de mon père et je savais qu'il me restait une seule journée de liberté pour découvrir comment il était mort et trouver des indices en ma faveur. Je voulais même que mon notaire dispose immédiatement du testament dans l'état où j'étais" a ajouté l'accusé.

Puis se retournant vers les jurés, M. Drolet leur affirma qu'il ne s'était pas déshabillé, qu'il n'avait vu personne d'autre que Mme Plante et qu'on avait soulevé ce sujet pour influencer le jury. "Il existait une confiance réciproque entre Mme Plante, sa fille et moi; les deux femmes m'étaient sympathiques et je n'avais aucune raison d'aller les menacer".

Le fils et la fille de l'accusé, Jocelyn et Diane ainsi que ses deux sœurs, sont venus témoigner du soin que M. Drolet apportait à son père avec lequel il était en communication quasi quotidienne. Le fils a corroboré les préoccupations manifestées par son père pour se rendre sur les lieux du drame.

Jocelyn Drolet, jeune militaire de 18 ans, a raconté que son père l'avait amené le soir du 10 avril, après une pressante insistance, sous prétexte

d'aller manger au restaurant Marie-Antoinette, à proximité de la maison de son grand-père. Son père s'était levé pour aller aux toilettes au restaurant, mais constatant qu'il ne revenait pas, il s'est rendu à la maison du grand-père, Jocelyn, constatant l'absence de son père s'inquiéta. Il prit peur, appréhendait que son père pouvait s'être suicidé. Il manda Me Grenier avec lequel il fit des recherches, surtout près d'un pont où il avait vu un trou dans la glace.

Mmes Emilienne Cloutier et Gertrude Bernard, deux sœurs de l'accusé, ont fait état de nombreux appels téléphoniques logés chez elles par Mlle Francine Plante, celle même qui leur avait communiqué la nouvelle du décès de M. Jean-Baptiste Drolet, vers 8h15, le matin du drame.

### Contre-preuve

Autorisé par le juge Mignault à faire une contre-preuve, Me Lortie a cité le policier Yvon Lavoie, de Ville Vanier, qui a vu M. Drolet, le soir du 10 avril, juste avant son arrestation, en

compagnie de M. Yvan Roy, contrairement aux allégations de l'accusé.

Mme Yvette Plante, âgée de 55 ans, a déclaré qu'elle dormait le soir du 10 avril, quand elle fut réveillée vers 23h15, par M. Drolet qui lui avait appliqué les pouces sur la gorge. "Il était en bobette sur moi; prise de panique, je lui ai dit qu'il n'avait pas le droit d'être ici et que les policiers avaient été appelés. J'avais entendu venir quelqu'un et je voulais lui faire croire que les policiers étaient arrivés".

M. Yvan Roy, l'ami de Mlle Francine Plante, a relaté qu'en constatant la présence de quelqu'un, il était entré seul et qu'il avait vu M. Drolet en train de remonter ses petites culottes. C'est lui que Mme Plante avait d'abord fait passer pour un policier, alors que Mlle Plante était allée téléphoner aux véritables policiers.

Là-dessus, Me Richard Grenier et Me Jean Lortie déclarèrent que la preuve était terminée. Ils s'adresseront aux jurés lundi matin.

## Accusés de viol, les deux frères Lemieux sont gardés en prison

par Marcel COLLARD

Les frères Jacques et Paul-Eugène Lemieux, de Montréal, accusés du viol d'une jeune fille de 21 ans, la semaine dernière, attendront leur enquête préliminaire en prison à la suite d'une décision rendue par le juge Louis Carrier, en cour des sessions de la paix au palais de justice de Québec, hier après-midi.

Me Alain Gaumond s'était opposé, au nom du ministère public, à la liberté

sous cautionnement des deux individus appréhendés par les policiers de Charlesbourg et qui avaient comparu mardi, sous l'accusation de viol.

Me Gaumond a porté à la connaissance du juge Carrier que Jacques Lemieux, âgé de 23 ans, avait été condamné dans le passé à quatre ans de prison en rapport avec un délit sexuel et qu'il devait comparaître le 1er novembre, à Montréal, relativement à la possession illégale d'une arme.

Son frère Paul-Eugène, âgé de 25 ans, avait été condamné pour sa part à cinq ans de prison pour un délit sexuel également et il était recherché dans une affaire de séquestration, dans le district de Montréal. Il jouissait d'une libération conditionnelle. Me Gaumond, par le témoignage d'un enquêteur, a fait état d'une déclaration de la concubine de Paul-Eugène qui aurait assisté à un épisode du crime reproché et a précisé que la victime avait formellement identifié ses agresseurs.

L'enquête préliminaire a été fixée au 30 octobre.

### Système de haut-parleur d'étagère ventilé

Ohm

Conception de la construction

La conception la plus efficace en fonction des limites imposées par un haut-parleur d'étagère ayant une impédance minimale de 4 ohms, un format de 1 pi (boîte rectangulaire), éléments d'entraînement sur panneau avant) et une réponse en basse fréquence de 40Hz. En remplaçant l'enceinte hermétique usuelle par un système aéré élaboré, il est possible d'obtenir:

1. une amélioration du rendement de plus de 50%
2. une réduction de la taille de l'enceinte de plus 30%
3. une plus grande capacité de puissance de sortie et de conserver la réponse de fréquence du format hermétique.

Chez Ohm, bien fabriquer des haut-parleurs est une loi, pas seulement une exception.

AUSSI DISPONIBLES: LES MODELES C' ET H.

rotac

au sous-sol du  
1038, rue Placé Viger,  
Ste-Foy - 653-1768  
Service autorisé Harman Kar-  
don, Dynaco, B & W, Amron  
(Crown), Quad

### OUVERT LE SAMEDI

Le Salon d'optique

ROBERT LAFORCE

situé au 210 est, boul. Charest (face à la Gare centrale d'autobus) est maintenant ouvert tous les samedis de 9h.30' à 17h.00.

A noter que ce salon est également ouvert tous les soirs du lundi au vendredi inclusivement et qu'il offre à la population les mêmes services visuels que ses autres succursales.

Robert Laforce

CLINIQUE VISION/SANTE CHAREST

210 EST, BOUL. CHAREST

529-1714



Jusqu'à 25% d'économies sur la vaisselle du four-à-la-table, la verrerie et l'acier inoxydable Denby.

Du 12 octobre jusqu'au 21 octobre 1978

RIOUX

PLACE LAURIER, STE-FOY — 653-2133



A demi-prix!  
Permanente souple  
chez Eaton

Prix courant Eaton 35.00 **17<sup>50</sup>** (shampooing et mise en plis)  
Coupe 5.00 en sus

Cette offre spéciale est en vigueur du 25 septembre à la fin d'octobre et fait partie de la promotion (A votre taille), une semaine informative où présentations-mode et conseils-beauté sont à l'honneur. Venez consulter nos spécialistes ou téléphonez pour un rendez-vous.

Eaton, Place Ste-Foy 653-9331

EATON

TERRASSE DECELLES  
12, RUE DECELLES  
LORETTEVILLE

1 MOIS GRATUIT  
POUR UN TEMPS LIMITE  
LOGEMENTS A LOUER — MEUBLES SUR DEMANDE

1 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2

DISPONIBLES MAINTENANT

- Tout à l'électricité
- Eau chaude
- Intercom
- Raccords pour laveuse/sècheuse
- Stationnement avec prise
- Entrée de câble

PROXIMITE DES ECOLES — ARRET D'AUTOBUS — CENTRE COMMERCIAL

Pour renseignements: 843-2455

## Hélène Turcotte, duchesse de Cartier:

# 'Nous jouerons un rôle de moins en moins passif'

par Carmen LANGLOIS

Hélène Turcotte, duchesse de Cartier, est née le 25 février 1957... pendant la parade du Carnaval!

"Mais, dit-elle, je me sentais vraiment mieux dans ma peau dans le ballet classique, et j'ai abandonné.

A la fin de son cours

son rêve de fillette, et sans doute celui de ses parents, est réalisé. La voilà duchesse!

"Quand tu es petite, dit-elle, c'est comme un pays de féerie

même temps, tu deviens consciente de ce que cela peut te rapporter."

Ce qu'elle trouve le plus intéressant dans le rôle de duchesse, est le fait de rencontrer des gens de tous les milieux, "un groupe d'hommes d'affaires aussi bien qu'un groupe de l'âge d'or, avec qui je peux échanger, donc faire évoluer mes idées et former mon jugement."

Quant aux avantages matériels, la duchesse de Cartier dit apprécier le voyage offert, beaucoup plus que la garde-robe. Elle adore les voyages et souhaite voir l'Europe, plus particulièrement la Grande-Bretagne. Pourquoi ce pays? A cause d'un souvenir d'enfance: une amie lui avait montré des photographies d'un village anglais fleuri et propre, et cette image est toujours restée bien vivante dans son esprit.

Cette année, le rôle de duchesse implique que cette dernière met la main à la pâte; elle participe au comité de duché dont elle est membre d'office, et voit de près à l'organisation de la vente de la bougie. "Tu n'es pas juste représentante, dit-elle, tu es travailleuse du Carnaval".

"Et s'il y avait des ducs, qu'en dirais-tu", lui ai-je demandé?

D'abord elle éclate de rire, puis dit: "C'est difficile à imaginer. J'ai toujours donné sa place au renouveau... mais je pense que l'image des duchesses est plus féérique!"

Sur le rôle actif des femmes dans l'organisation du Carnaval, elle dit:

"C'est la première année que les duchesses ont autant de responsabilités. J'imagine qu'ils ne font pas cela pour rien, que c'est un début. Le rôle de la duchesse est de moins en moins passif."



Le Soleil, Jean Vallières

De toute évidence, les Turcotte ne sont pas peu fiers de leur fille.



Le Soleil, Jean Vallières

C'était hier le couronnement d'Hélène comme duchesse de Cartier. Celle qui a posé la couronne sur sa tête était nulle autre que la tenante du titre de l'an passé, Sylvie Dion. La cérémonie se déroulait au Holiday Inn du centre-ville.

Elle ne prétend pas pour autant avoir été guidée "par la main de Dieu", mais admet avoir été éblouie dès son plus jeune âge par la reine et les duchesses du Carnaval, comme c'est le cas encore aujourd'hui pour des centaines de jeunes québécoises.

M. et Mme René Turcotte sont visiblement très honorés d'avoir engendré une duchesse: à peine arrivée dans leur accueillante maison de la paroisse Saint-Pie X, j'ai sous les yeux un album qui raconte, en photographies couleur, la vie de leur fillette.

Ces photos la montrent le plus souvent exécutant des pointes, ou différentes figures de ballet, aux côtés de sa soeur aînée, Diane, ou de son frère cadet, François. Ce dernier n'a pas fait long feu au Studio du XXe siècle, parce qu'à l'époque, on regardait d'un mauvais oeil les garçons qui étudiaient le ballet!

Quant à Hélène, elle a suivi ses cours avec joie de l'âge de quatre ans jusqu'à douze ans, lorsque survint le décès de son professeur. Elle ne s'adapta pas à une autre école, et délaissa la danse jusqu'à l'été dernier, où elle s'adonna au ballet-jazz.

secondaire. Hélène est revenue à l'école de musique. Déception!

"J'ai eu du mal à accepter ce refus, parce que je n'avais jamais entrevu autre chose, dit-elle. Mais j'ai compris que la musique serait désormais un loisir, et j'ai choisi le secrétariat."

Esprit d'initiative...

Hélène est employée chez Dominion Securities, compagnie qui oeuvre dans le domaine de la bourse. De son travail elle dit:

"C'est assez compliqué, mais captivant. Là, je vois toute l'utilité d'une secrétaire; je suis une collaboratrice, je fais partie de l'équipe. On ne me dicte pas les lettres, on m'informe simplement du message à transmettre, et moi je compose. J'aime cela parce qu'on me laisse de l'initiative."

Auparavant, Hélène avait occupé deux autres emplois où elle se sentait peu considérée personnellement: "Une tapuse de lettres", dit-elle, précisant qu'elle n'aime pas la routine.

Duchesse

Depuis le 25 août dernier,

inaccessible. Tu vois la duchesse comme quelqu'un d'exceptionnel. Plus tu vieillis, plus tu te rends compte que c'est accessible, et en

**Louis Martel**  
notaire  
824, Myrand, Ste-Foy  
681-6144/871-5932

**Nous pouvons vous construire!**  
SUR VOTRE PROPRE TERRAIN  
SUR UN DE NOS TERRAINS

Aussi nous exécutons travaux de réparations, ex.: agrandissement, sous-sol...

**MARCEL BEDARD**  
Entrepreneur  
Charlesbourg  
Tél.: 628-1188

Pour rendez-vous tél. 871-1401

**Pierre Asselin, D.D.**  
DENTUROLOGISTE

Clinique Médicale, 1368 St-Jacques  
Coin Notre-Dame, Ancienne-Lorette

**CITE ELECTRONIQUE**

383, de la Canardière  
2e étage  
529-5793  
529-3282  
Financement sur place

J.-M. EMOND INC.

Venez fêter avec nous l'ouverture officielle des membres du groupe

**CITE**

Du 12 au 14 octobre inclusivement.

Venez et surveillez les étiquettes

**ROUGES**

Tous les samedis!

Super-aubaines dans les marques, telles que:

**YAMAHA - SONY - ROTEL - SANYO - AGS - ETC.**

• FONDUES • BROCHETTES  
• FILET DE SAUMON AU CIDRE • HUITRES FRITES

restaurant **LA QUÉBÉCOISE**  
22 côte de la fabrique tél.: 692 0226

**1 CHANGE SUR 16**  
MANGEZ CHEZ NOUS ET GAGNEZ UN VOYAGE POUR 2 PERSONNES à "la Barbade"

Attribution de 6 repas gratuits chaque semaine pendant 16 semaines. Un des gagnants de chaque semaine sera éligible au tirage du voyage.

Ce tirage est fait en collaboration avec

**Sunflight** Le numéro 1 des vacances-soleil.

**VOYAGES BEL AIR**

**A gagner...**

**2 VOYAGES**

de **choi**

à **ACAPULCO**

2 semaines (2 personnes)  
transport et hôtel inclus

CES VOYAGES SONT OFFERTS EN COLLABORATION AVEC: **voyages en liberté inc.**

Pour participer: Ecoutez **choi fm 98.1**

à compter du 25 septembre jusqu'au 5 novembre 1978

Le tirage aura lieu le 15 novembre

Ça pourrait être vous!

## dans le sens du poil

### Leçons d'obéissance (6)

# "DEBOUT", "RESTE"

Les exercices de cette semaine entraîneront votre chien à "rester" dans la position "debout" jusqu'à ce qu'il soit libéré ou qu'il reçoive un nouvel ordre. Les commandements "DEBOUT" et "RESTE" représentent des actions différentes et doivent être pratiqués séparément.

#### "DEBOUT"

Vous marchez avec votre chien, vous tenez la laisse de la façon habituelle. Lorsque vous êtes sur le point d'effectuer une halte, vous transférez la partie de la laisse tenue dans la main gauche à la main droite. La laisse doit être tenue courte mais légèrement détendue.

La main gauche est maintenant libre pour aider à contrôler le chien et l'empêcher de s'éloigner de vous ou encore pour l'empêcher de s'asseoir lorsque vous donnerez l'ordre et le signal "DEBOUT".

Quand vous faites une halte, vous donnez l'ordre "DEBOUT". Au même moment, votre main droite doit exercer une petite tension horizontale sur la laisse afin d'amener le chien à l'arrêt. Il faut éviter de donner un coup ou d'appliquer une tension vers le haut car cela amènera le chien à s'asseoir.

Simultanément, la main gauche vient se placer devant la cuisse gauche postérieure du chien, puis le maître déplace sa main droite de façon à ce qu'elle soit

devant le museau et parfaitement visible par le chien. Ce signal est provisoire. (voir photo #1). Si le chien tente de s'asseoir ou de s'éloigner de son maître, celui-ci peut facilement contrôler les mouvements du chien.

Une autre façon d'empêcher le chien de s'asseoir consiste à placer le pied gauche pointant vers le haut, sous le ventre du chien. S'il tente de s'asseoir, il reprendra rapidement la position "DEBOUT" lorsqu'il viendra en contact avec le bout du pied. (voir photo #2).

Comme pour l'exercice "ASSIS RESTE", il faudra procéder graduellement et s'assurer que le chien demeure en position, sans bouger, pour des périodes de temps progressivement plus longues. On commencera par garder le chien debout pour une période de 15 secondes après quoi on le félicite et on recommence. Il faut accroître la durée de l'exercice à 1 ou 2 minutes sans que le chien bouge.

Quand le chien sera stable à votre côté, vous devrez passer à l'étape suivante et quitter le chien pour aller vous placer face à lui.

#### "DEBOUT RESTE"

Le chien doit rester en position jusqu'à ce que le maître le libère ou lui donne un nouvel ordre.

En collaboration avec la Société protectrice des animaux de Québec et le Club de dressage de chiens Cap-Diamant, nous vous proposons une série de 9 leçons qui vous permettent d'apprendre les techniques utilisées dans le dressage d'un chien à l'obéissance.

Au cours de cet exercice, le maître quitte son chien, va se placer au bout de la laisse et revient en position de départ pour la marche en faisant le tour de son chien. Voici la façon de procéder.

Le chien est en position "DEBOUT" à côté de son maître. Ce dernier lui donne l'ordre et le signal "RESTE" et quitte le chien en faisant son premier pas du pied droit. (voir photo #3 et 4).

Le maître va se placer directement devant son chien et face à lui. Il doit surveiller son compagnon de près afin d'être en mesure d'apporter une correction immédiatement si le chien se déplace. Il tient la laisse de la façon habituelle. Cependant, la paume de sa main gauche doit être placée vers le haut.

Encore une fois vous devez procéder progressivement. Après une quinzaine de secondes, vous retournez à votre chien en faisant un pas à gauche et en effectuant un demi-tour à droite, vous servant du pied gauche comme pivot.

Vous recommencez en augmentant la durée de l'exercice jusqu'à ce que le chien demeure en place sans bouger pendant 1 à 2 minutes, puis vous passez à l'étape suivante.

Vous refaites les mouvements afin de vous placer devant le chien puis vous lui donnez l'ordre et le signal "RESTE". Vous faites un pas à reculons. Si le chien bouge, vous corrigez immédiatement.

Lorsque le chien demeure immobile, vous faites un autre pas à reculons et ce, jusqu'à ce que vous soyez au bout de la laisse. La laisse ne doit pas toucher le sol.

Après une trentaine de secondes, vous retournez à la position de départ pour la marche en contournant votre chien de la même façon que pour "ASSIS RESTE".

De retour en position, vous attendez quelques secondes (5), vous donnez le commandement "TALON" précédé du nom du chien, vous faites quelques pas avant d'effectuer une halte, puis vous félicitez généreusement votre chien. Vous refaites cette étape jusqu'à ce que le chien soit stable durant 1 à 2 minutes.

L'étape finale consiste à quitter votre chien et à vous rendre directement au bout de la laisse où vous faites un demi-tour pour lui faire face. (Vous ne faites plus les pas à reculons).

Vous demeurez face à votre chien pour une durée de 1 à 2 minutes puis vous retournez en position de départ pour la marche en contournant votre chien. Vous donnez l'ordre "TALON", vous faites quelques pas et vous stoppez. Vous félicitez alors votre chien avec enthousiasme.

Il ne vous restera qu'à accroître la distance entre vous et votre compagnon jusqu'à une trentaine de pieds. Pour y arriver, utilisez la longue laisse.

N'oubliez pas, il faut pratiquer tous les jours afin d'obtenir des résultats intéressants.

(à suivre)



no 1



no 2



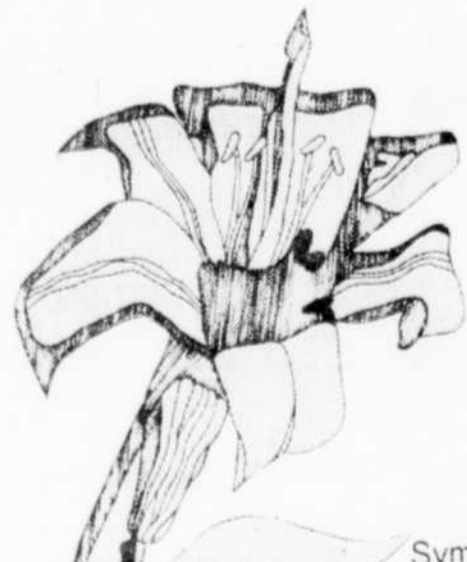
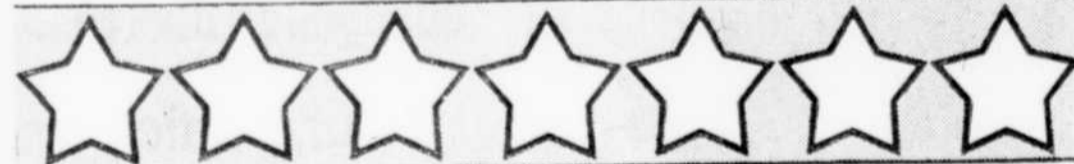
no 3



no 4



# LE LYS D'OR



Symbole d'excellence  
des produits laitiers du Québec

Savez-vous que le ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) honore du Lys d'Or les industriels laitiers dont les produits se distinguent par leur qualité supérieure? ...

Savez-vous que, pour juger de la valeur de ces produits, les inspecteurs du Service des produits laitiers retiennent à l'improviste des échantillons qu'ils soumettent à l'analyse? ...

Quand il est question de lait et de beurre, de crème glacée et de yogourt, de cottage et de cheddar, de fromages fins et de poudre de lait...

LAISSEZ LE LYS D'OR ÉCLAIRER VOTRE CHOIX!

Gouvernement du Québec  
Ministère  
de l'Agriculture

## AVIS

Assemblée générale annuelle de l'association Chasse & Pêche Nordique Inc., samedi 28 octobre 1978, à 14h30, à l'hôtel Holiday Inn, 395, rue de la Couronne, Québec, P.Q.

Toute personne désireuse de participer à la réunion devra s'identifier par sa carte de la ZEC Nordique. (Carte titulaire seulement).

La Direction

## SERVICE D'ENTRETIEN D'EDIFICES

SPECIALITE: nettoyage de plafonds, murs, planchers, fenêtres, tapis, meubles.

Service de conciergerie Un bon grand ménage  
RESIDENCES, EDIFICES PUBLICS, INDUSTRIES

ESTIMES GRATUITS  
TEL.: 626-4287

LA MAISON DE VARENNES & FILS INC.

Tél.: 626-4287

Une façon de mieux faire vos travaux de grand ménage

Dès lundi matin

# VENTE AVANT-REPARATIONS

# 20% à 40%

de rabais sur tous les

# BAS et VETEMENTS DE BASE

jusqu'à écoulement complet

VENEZ TÔT

Thérèse D. Mcnevey inc.

Élégance Internationale

CENTRE D'ACHAT STE-FOY

2452 boul. Laurier, Ste-Foy, Québec, tél.: 653-8282

Autrefois Boutique Marguerite Bélanger

# philatélie

## C'est en 1778 que naquit le "packet-boat"

par Raymond Dubé  
(Collaboration spéciale)

Il est toujours passionnant de chercher à découvrir la source des mots. Si la grande majorité des mots de la langue française tirent leur origine du grec et du latin, elle s'est enrichie au cours des siècles et continue de le faire à d'autres langues. Ainsi pour ne donner qu'un exemple, le mot paquebot, aujourd'hui de moins en moins utilisé, n'est qu'une déformation ou une transformation, si l'on préfère, du "packet boat" britannique, ce petit navire qui, pendant des années, a servi au transport des paquets entre l'Angleterre et le continent européen ainsi qu'entre l'Angleterre et les îles de la Manche, longtemps avant et jusqu'à la relève assurée par le bateau-rail.

C'est l'entrée en service du "packet-boat" que la petite île de Jersey évoque par une émission de cinq timbres mis en vente mercredi dernier. Il s'agit d'un 200ième anniversaire, puisque ce fut en 1778 lorsque la France décida d'intervenir dans la guerre d'indépendance des États-Unis que le "packet-boat" fit son entrée. Le service fut interrompu cinq ans plus tard avec la fin de la Guerre de l'indépendance, mais repris en 1794 avec l'inauguration par les Postes Britanniques d'un service hebdomadaire entre Weymouth et St-Helier, au moyen de deux petits navires, le "Royal Charlotte" et le "Rover", qui, en temps normal pouvaient effectuer le trajet en seize heures. D'un tonnage de 80 tonnes, ils assurèrent la liaison jusqu'en 1827 où ils furent remplacés par des bateaux d'un autre type et d'une plus grande capacité (160 et 190 tonnes) le "Waterspite" et le "Ivanhoe". Un autre navire du même type, le "Meteor" (190 tonnes) fut ajouté l'année suivante, mais eut une courte vie puisqu'il fut naufragé au large de Portland Bill en 1830. On le remplaça par le "Flamer". Lorsque en 1837 le service fut placé sous le contrôle de l'Amirauté, le "Waterspite" devint le "Wildfire" et le "Flamer", le "Fearless". Le "Ivanhoe" fut retiré du service en 1838 et remplacé par la "Dasher".

Le service fut par la suite retourné à l'entreprise privée et s'améliora au fur et à mesure du développement de la navigation à vapeur. Il se poursuivit presque sans interruption. Le seul arrêt fut au cours de la dernière guerre mondiale. Les îles étant occupées par les forces allemandes. Le service reprit le 26 juin 1945 et se poursuivit de façon normale jusqu'au milieu de la présente décennie. Il est maintenant assuré par des bateaux-rail, propriétés des chemins de fer britanniques.

Les cinq timbres qui forment l'émission reproduisent cinq des bateaux qui ont pendant deux siècles assuré la liaison avec les îles pour le transport des colis, du courrier, et

des voyageurs. Les valeurs varient entre 6 pence, et 13 pence. Les dimensions de 35,25 sur 25,55 millimètres (horizontal). Le dessin fut réalisé par le service des Postes de Jersey en coopération avec les imprimeurs Harrison and Sons.

### Grande-Bretagne 1979

Les chiens et les fleurs, qui ont toujours exercé sur les Britanniques un attrait considérable, feront le sujet d'émissions spéciales de la Grande-Bretagne au cours de l'année 1979, qui, en plus des timbres courants, lancera huit émissions commémoratives ou autres.

La première, quatre timbres, sera consacrée aux chiens. Le 7 février prochain. Les timbres seront de format horizontal. Le lancement coïncidera avec la tenue du célèbre "Cruft's Dog Show". Cette série s'inscrit dans celle inaugurée l'an dernier et qui a été consacrée aux chevaux.

C'est avec l'ouverture du printemps, le 21 mars, que les Postes Britanniques mettront en circulation les quatre timbres consacrés aux fleurs. Il s'agira de timbres de format vertical.

Le 9 de mai une émission sur les élections à l'Assemblée Européenne, le 6 juin, un timbre à l'occasion du 200ième anniversaire d'existence du derby d'Epsom.

Sir Rowland Hill, l'homme qui introduisit le timbre-poste, aura droit, en août, à un feuillet-souvenir à l'occasion du centième anniversaire de sa mort.

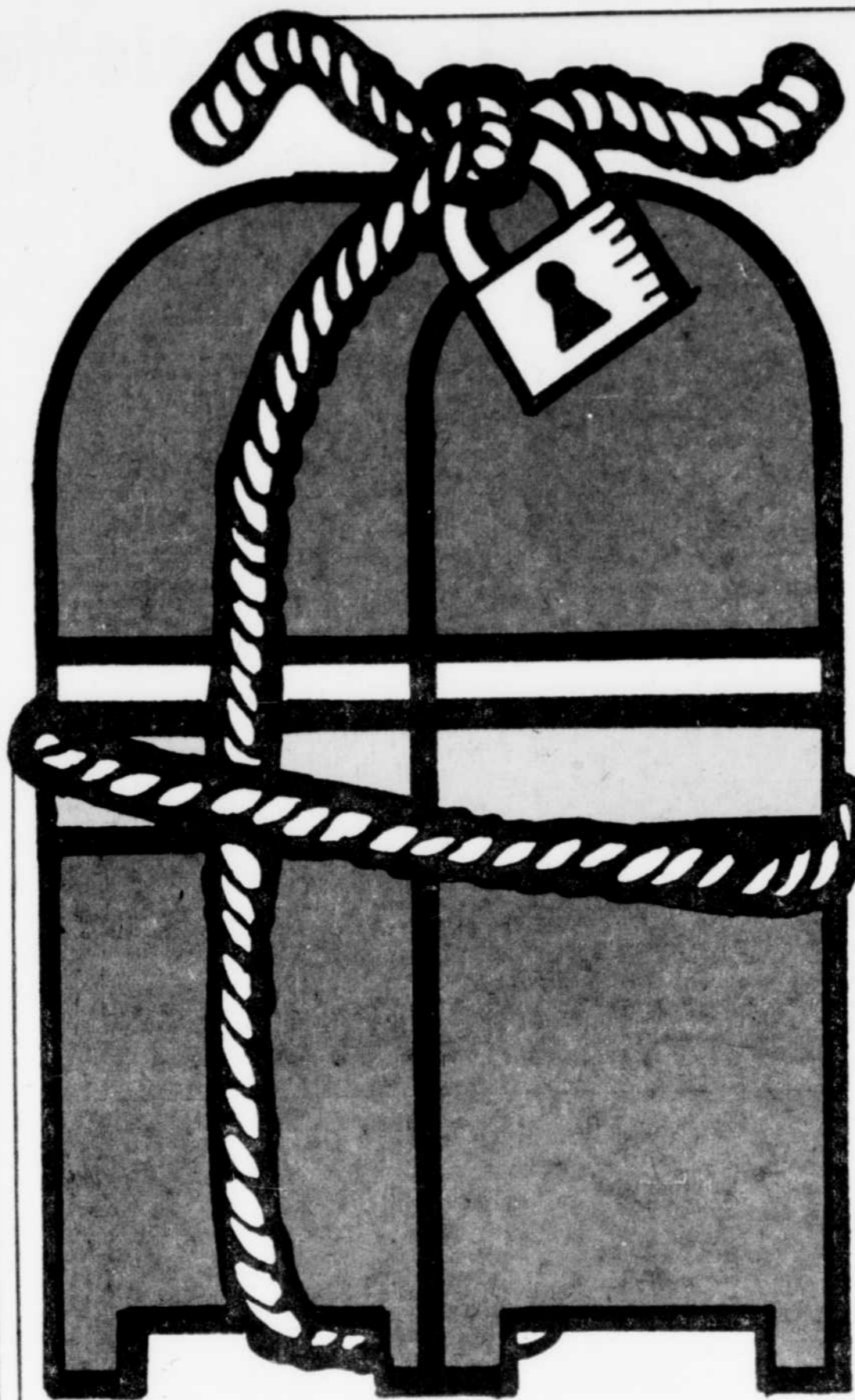
Auparavant, le 18 juillet, on aura eu une émission sur l'année de l'Enfant.

Le 26 septembre une série de timbres marquera le 150ième anniversaire de la création de la Police Métropolitaine par Sir Robert Peel.

L'année se terminera par la traditionnelle émission de Noël, le 21 novembre.

Le service fut par la suite retourné à l'entreprise privée et s'améliora au fur et à mesure du développement de la navigation à vapeur. Il se poursuivit presque sans interruption. Le seul arrêt fut au cours de la dernière guerre mondiale. Les îles étant occupées par les forces allemandes. Le service reprit le 26 juin 1945 et se poursuivit de façon normale jusqu'au milieu de la présente décennie. Il est maintenant assuré par des bateaux-rail, propriétés des chemins de fer britanniques.

Les cinq timbres qui forment l'émission reproduisent cinq des bateaux qui ont pendant deux siècles assuré la liaison avec les îles pour le transport des colis, du courrier, et



## les difficultés de fonctionnement aux postes ne sont pas un obstacle au paiement de vos comptes.

Toutes les **BANQUES A CHARTE** sont autorisées à accepter le paiement des comptes du Soleil.

Le paiement des **RENOUVELLEMENTS D'ABONNEMENTS** et des **FACTURES DE PUBLICITE** peut être effectué soit par l'entremise de votre succursale bancaire, soit en venant directement aux bureaux du Soleil, 390 est, rue St-Vallier, Québec.

**FACTURE**

NO	DATE DE DEPART	DESCRIPTION	QUANTITE	TARIF	TAUX	RENTREE	TOTAL	
04-07-78	11-14-78	1-100	1	30	00	30,00		
04-07-78	04-07-78	1-100	1	30	00	30,00		
							<b>TOTAL</b>	60,00

M. Paul L'Abonné  
40, place du Soleil  
Québec, P.Q.  
G1R 7J6

EXEMPLE D'UNE FACTURE D'ANNONCES CLASSEES

**RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT**

M. Robert L'Abonné  
1049, rue Québec  
Québec, P.Q.  
G1R 7J6

LE SOLEIL  
390, est, rue St-Vallier  
Québec, Q.C. G1R 7J6

EXEMPLE D'UN RENOUELEMENT D'ABONNEMENT

**LE SOLEIL** RELEVÉ DES FACTURES IMPAYÉES  
STATEMENT OF OUTSTANDING INVOICES

NO	DATE DE DEPART	DESCRIPTION	QUANTITE	TARIF	TAUX	RENTREE	TOTAL	
04-07-78	04-07-78	1-100	1	30	00	30,00		
04-07-78	04-07-78	1-100	1	30	00	30,00		
							<b>TOTAL</b>	60,00

EXEMPLE D'UN RELEVÉ DES FACTURES IMPAYÉES

**LE SOLEIL** FACTURE INVOICE

M. Paul Joyeux  
34, rue des Subitiques  
Québec, P.Q.  
G1R 7J6

NO	DATE DE DEPART	DESCRIPTION	QUANTITE	TARIF	TAUX	RENTREE	TOTAL	
11-09-78		VELO A VIEURE					4,15	
							<b>TOTAL</b>	4,15

**LE SOLEIL** TALON DE PAIEMENT PAYMENT STUB

NO	DATE DE DEPART	DESCRIPTION	QUANTITE	TARIF	TAUX	RENTREE	TOTAL	
13497	00	4157	4,15				4,15	
							<b>TOTAL</b>	4,15

EXEMPLE D'UNE FACTURE D'ANNONCES



**un service permanent**

Les banques acceptent ces paiements en tout temps, moyennant de légers frais d'administration en supplément.

**TIMBRES POSTES**

- CANADA
- ÉTATS-UNIS
- ET AUTRES PAYS

**OMNIPHILA** (Dept. 5) C.P. 729 Station Outremont Québec, H2V 4N9

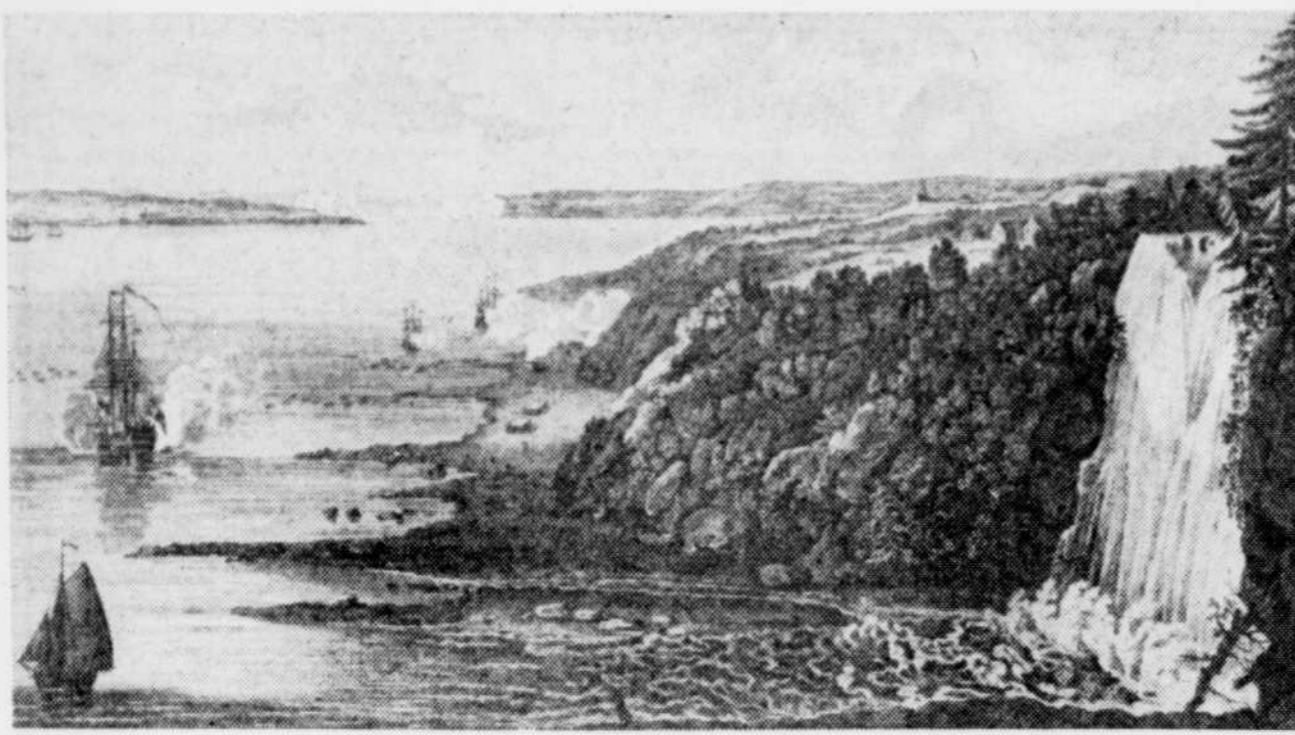
**EXPOSITION TIMBRES - MONNAIE**

Achat et vente  
**Dimanche, le 15 octobre de 10h.00 à 17h.00**

Entrée libre  
**HOLIDAY INN**  
395, de la Couronne, Québec

Informations: **626-2634**

**LE SOLEIL**



Gravure représentant l'attaque anglaise contre les retranchements français, près des chutes Montmorency le 31 juillet 1759.

## Les murs ont la parole...

Quels événements ont précédé et amené la chute de Québec? Pourquoi les Anglais ont-ils attaqué Québec? Montcalm a-t-il fait une erreur en affrontant les armées anglaises sur les plaines d'Abraham plutôt qu'à l'intérieur des murs? Comment une ville fortifiée a-t-elle pu tomber aussi rapidement aux mains de l'ennemi?

Les murs ont des oreilles, dit-on. Ceux de Québec ont beaucoup à raconter, sur leur

édification, les événements qui ont conduit au siège de la ville en 1759. Ils peuvent répondre à toutes ces questions que l'on se pose et que l'on voudrait pouvoir leur poser.

Le Centre d'interprétation du parc de l'Artillerie, 2, rue d'Auteuil, a fait murmurer les murs, en mai dernier, par des activités d'animation menées par l'équipe des guides des fortifications.

Du 16 au 22 octobre, ils vont

les faire parler, ces murs qui ont tant à dire... De 19h à 22h, chaque jour, se dérouleront des activités agencées de manière à donner aux participants une vision précise du contexte socio-politique et militaire qui a amené à la chute de Québec en 1759. Montages audio-visuels, animations sur cartes, reconstitution historique aideront le spectateur intéressé à suivre l'évolution de la colonie: la chute de la Nouvelle-France, le contexte européen, le rap-

port de forces, les enjeux de la guerre de sept ans qui ont eu une influence déterminante sur le cours des événements à Québec.

Un montage audio-visuel fera revivre au visiteur les sièges successifs — 1628, 1629, 1690 — qu'a connus Québec, et l'évolution de la ville jusqu'au siège fatal, de 1759. Siège qui sera reconstitué, Wolfe et Montcalm se retrouvant face à face 219 ans après la bataille des Plaines.

## Les paroissiens sont en fête aux Saints-Martyrs

par Monique DUVAL

Les citoyens de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens entrent dans une période de grandes fêtes. Depuis quelques heures se sont, en effet, ouvertes les manifestations destinées à marquer le 50<sup>e</sup> anniversaire de leur paroisse, l'une des plus belles de la ville avec ses espaces verts, ses arbres, ses larges avenues et ses maisons cossues.

Lorsqu'il y a quelques mois, un comité fut formé pour l'organisation de ces fêtes, on confia à un marguillier de la première heure, un avocat aujourd'hui à la retraite, Me Raoul Provancher, le soin de trouver quelqu'un pour écrire l'album et qui mieux qu'un historien pouvait le faire? Le R.P. Adrien Pouliot, s.j. — l'histoire de la paroisse Saints-Martyrs, est intimement liée à celle des Jésuites à Québec — accepta et fut frappé de l'esprit qui animait Me Provancher et ses collègues car, dès lors, on manifesta l'intention de faire de ces célébrations "une occasion idéale et choisie pour favoriser le retour à l'Eglise de tous ceux qui s'en sont éloignés".

Le père Pouliot, qui terminera son travail sous peu et qui a fait passer son futur

album de 20 à 40 pages, a non seulement fourni sa collaboration mais a organisé, en septembre, un voyage en Ontario au sanctuaire des Martyrs canadiens à Midland afin, déjà, de mettre les gens dans l'ambiance.

Des activités religieuses seront donc à l'ordre du jour de ces fêtes, accompagnées, comme il se doit, de réunions sociales, récréatives, ainsi que des activités artistiques notamment une exposition pour laquelle la communauté des pères Jésuites a consenti à prêter des objets religieux, ethnographiques et artistiques.

La tradition musicale est très forte dans cette paroisse cinquantenaire et on ne se surprend pas de lire sur le programme la promesse de belles heures musicales avec, notamment, les duettistes Bouchard-Morisset, l'organiste Claude Lavoie, l'ex-directrice de la chorale des Chanteuses du Belvédère, Mme Patricia Poitras, la violoniste, Nicole Trotter, Soeur Geneviève Plamondon autre grande musicienne qui se chargera de l'animation liturgique. Il y aura également l'orchestre de chambre de Radio-Canada dirigé par James de Preist.

Le programme détaillé

Ces fêtes dureront jusqu'à dimanche prochain 22 octobre. Aujourd'hui et, demain dimanche, à chaque messe paroissiale régulière, Mgr Charles E. Mathieu, président de Pax Vobis, entreprendra la prédication du triduum préparatoire à la fête des patrons de la paroisse, les Saints Martyrs canadiens.

Vendredi, 20 octobre, à la salle communautaire à 14h, le club de la Cordialité recevra ses malades et ses handicapés. Ce même jour, à 17h15, une messe sera célébrée pour les défunts et, à 20h au sous-sol, ce sera la soirée des jeunes. Artistes invités: Nicole et Réjean Leduc.

Samedi, 21 octobre: au sous-sol à 20h "soirée de tout-le-monde" organisée par Mmes Eric Morissette et Marcel Maranda avec les concours des artistes suivants: Mme Rachel Langlois et M. Richard Dompierre.

Dimanche, 22 octobre. Fin des manifestations, messe pontificale célébrée à 11h30 par un ancien résident de la paroisse, Mgr Fernand Lacroix c.j.m. évêque d'Edmonton. Il prononcera également l'homélie.

La section masculine de la chorale de Saint-Coeur-de-Marie participera à la partie musicale. Après la messe, il y aura vénération des reliques.

Le soir, à 20h30, grand concert par Claude Lavoie, organiste titulaire avec la participation de Mme Patricia Poitras et d'un quatuor vocal composé de France Hurley, soprano, Margot Poitras-Chabot, mezzo, Richard Dion, ténor et Jean-Guy Baker, bariton. Cette soirée éminemment artistique se terminera par une réception au sous-sol de l'église.

Il convient de signaler que toutes ces activités, aussi bien musicales que sociales et récréatives, sont gratuites et accessibles à tous les paroissiens et à leurs amis. Ce sera également l'occasion pour tous de rendre hommage à un autre grand musicien de la vieille capitale, M. Maurice Montgrain, qui fut fondateur des chorales au tout début de la paroisse. Il est aujourd'hui maître de chapelle à l'église Saint-Sacrement. Me Paul Lesage, aujourd'hui juge, avait été également un des artisans de l'organisation de la vie musicale à Saints-Martyrs-Canadiens.



Saints-Martyrs-Canadiens

Lundi, 16 octobre et mardi 17 octobre, à 19h30 soirées de prières à l'église animées par l'équipe presbytérale de la paroisse et celle des premiers samedis du mois à Notre-Dame, cérémonies qui ont pour but de marquer le culte aux patrons, ainsi qu'à tous les fondateurs de l'Eglise canadienne.

Mercredi, 18 octobre, messe communautaire dans le sous-sol à 16h15. Le soir, à 20h30 dans l'église, même concert des pianistes-duettistes, Bouchard-Morisset, accompagnés pour la seconde partie, de l'orchestre de chambre de Radio-Canada dirigé par James de Preist.

Jeudi, 19 octobre, jour de la fête des huit Martyrs canadiens, célébration présidée par le curé, M. Réal Samson. Le R.P. Julien Harvey s.j. prononcera l'homélie tandis que la partie musicale et liturgique sera assumée par Soeur Geneviève Plamondon, Mme Nicole Trotter, violoniste et M. Claude Lavoie, organiste.



### Le modulaire Safari

Une exclusivité universdécor

Fabriquée par Seilig Simmon, un ensemble modulaire qu'on empile au goût d'aujourd'hui

Module angle	— \$315.
	2 coussins
	1 dossier en angle
Module droit	— \$260.
	2 coussins
	1 dossier
Module pouf	— \$145.
	2 coussins



universdécor

3070, chemin St-Louis, Ste-Foy  
Tel.: 658-0664

8500, boul. Henri-Bourassa (Carrefour Charlesbourg)  
Charlesbourg  
Tel.: 628-9991

555, Route 170 Jonquière  
Tel.: 548-3156



Ziebart...

le symbole de la protection positive.

Votre voiture doit être protégée contre la rouille. C'est bien évident. Et si vous considérez la somme que vous avez investie dans cette voiture, vous ne pouvez vous contenter d'un deuxième choix. Certains vous disent qu'ils vous feront le travail à meilleur prix et d'autres qu'ils vous le feront plus vite. Mais votre concessionnaire Ziebart vous fera le travail comme il faut... du premier coup. C'est un expert dans la protection contre la rouille. Il est fier de son métier et il sait qu'il doit faire du beau travail pour que votre voiture soit vraiment protégée contre la rouille. Votre concessionnaire Ziebart désire vraiment que votre voiture soit exempte de tout dommage causé par la rouille. Et il dispose des outils, de la formation et de l'expérience pour vous fournir ce qu'il vous faut... une protection positive contre la rouille. Appelez-le dès aujourd'hui.

1295 rue Borne  
683-8463

C'EST NOUS, OU LA ROUILLE.  
**Ziebart**  
Autrefois, cette voiture

**P** l'Ordre des podiatres du Québec  
4869 est, rue Jarry, suite 203,  
St-Léonard, Québec, H1R 1Y1

### AVIS DE LA TENUE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

AVIS est donné que l'Ordre des podiatres du Québec tiendra un examen en vue de l'obtention du permis d'exercice de la podiatrie au Québec.

Cet examen aura lieu le 15 décembre 1978, de 9h.30 à 16h.30 à Montréal.

Les formalités d'inscription doivent être complétées d'ici le 24 novembre 1978.

Toute personne intéressée est priée de s'adresser au secrétaire du comité pour obtenir les informations et la documentation nécessaires.

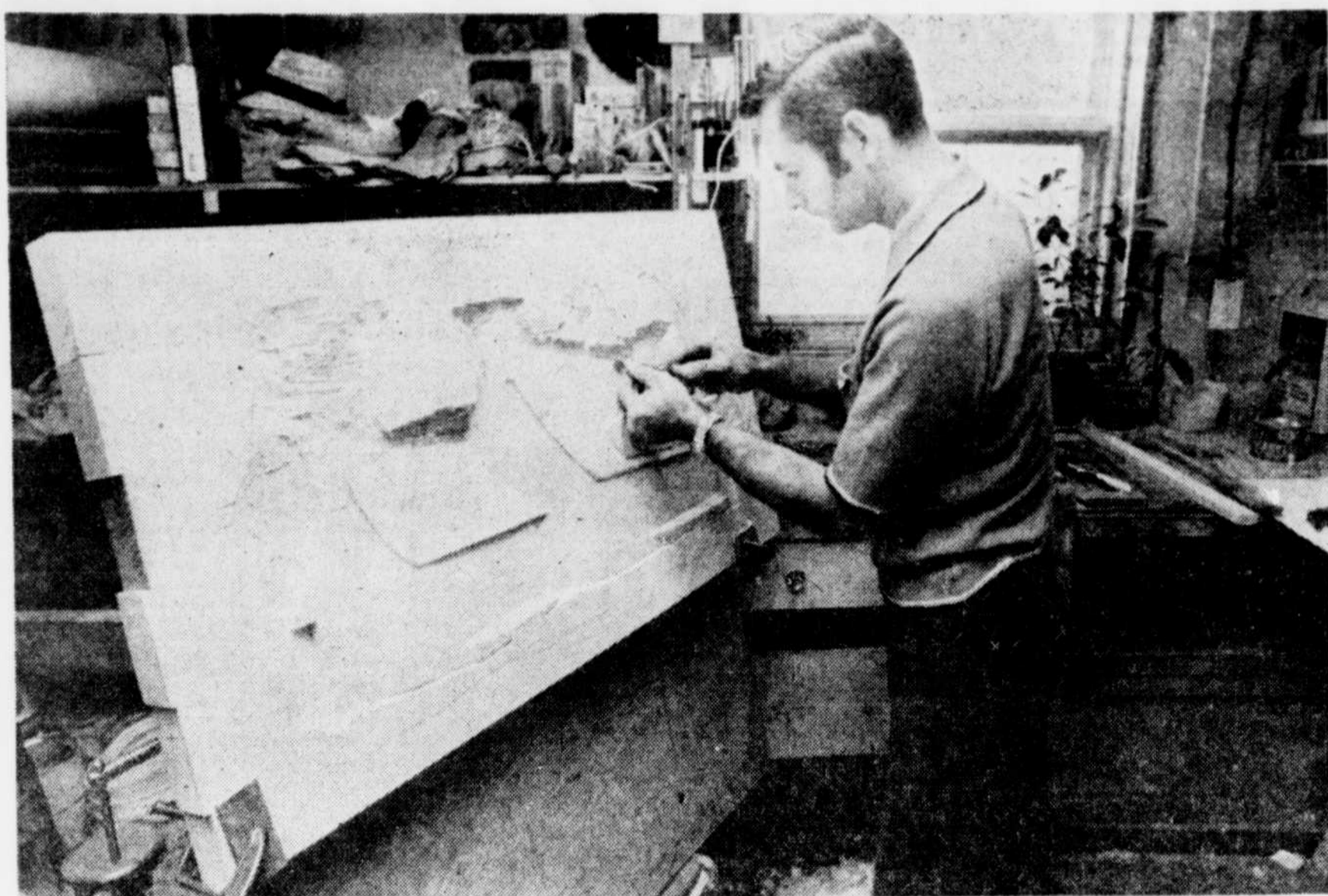
Montréal, le 12 octobre 1978

LE COMITÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES PODIATRES DU QUÉBEC

ALINE AUBUT  
SECRETARE DU COMITE

4869 est, rue Jarry, suite 203,  
St-Léonard, Québec, H1R 1Y1  
Tél.: (514) 327-3585

# habitat



M. Pouliot à l'œuvre sur une murale, sa sculpture préférée.



Le détail, selon Guy Pouliot, c'est ce qui fait la qualité du travail. Cette oeuvre le démontre.

## En 1977, Guy Pouliot ne se savait pas sculpteur

par Vianney DUCHESNE

Avec un peu d'habileté et beaucoup de patience, une personne qui le veut arrive à réaliser de belles choses. Les difficultés du début deviennent des expériences qui permettent de se découvrir du talent et d'inventer des trucs pour faciliter le travail.

C'est du moins ce que pense M. Guy Pouliot, de l'Avenue Royale à l'Ange-Gardien, qui, en un an, a troqué son titre de bricoleur contre celui de sculpteur.

En effet, il y a à peine un peu plus d'un an M. Pouliot était un bricoleur au même titre qu'à peu près tous les propriétaires d'une maison unifamiliale. Aujourd'hui, il manie les couteaux à bois comme un artiste manipule le pinceau.

C'est à la suite d'un reportage publié dans Perspectives qu'il a décidé, un bon soir, qu'il sculpterait. Il s'est acheté un "kit" de 12 couteaux et une planche de bois. Sourire au coin des lèvres, sa femme et ses enfants l'ont regardé faire partir des éclisses de bois: ils devinrent sérieux, puis éberlués.

Depuis ce temps, M. Pouliot, machiniste de métier, utilise sa scie et son planeur pour préparer du bois qui prend la forme d'un visage, d'un personnage ou d'un paysage. Il a complété l'acquisition des couteaux nécessaires, en a fabriqué quelques-uns et met graduellement sa technique au point.

### Le détail

La beauté d'une oeuvre dépend de plusieurs facteurs, comme le bois (il préfère le tilleul), mais le souci du détail est, selon lui, ce qui imprègne la marque de qualité. On s'en rend compte en admirant un de ses vieillards au bouton de veste manquant.

Les murales obtiennent sa faveur, malgré son succès dans les figurines. "On dirait que j'y trouve plus d'espace pour exprimer ce que je ressens", dira-t-il quand on lui demande pourquoi.

Il débute son travail par un dessin à l'échelle qu'il reproduit sur la pièce de bois. Ses premiers coups de couteau suivent fidèlement ce "guide" inspiré par une photo dans un journal ou par une oeuvre d'un autre sculpteur. En

cours de route il laisse aller son imagination, bien qu'il avoue que jusqu'à maintenant il n'ose pas trop sortir du sentier tracé.

Ses personnages sont tantôt joyeux, tantôt tristes ou encore empreints d'anxiété. Il sculpte volontiers la vieillesse parce qu'il trouve beau un homme ou une femme âgé, le visage marqué par l'expérience de la vie.

Sa principale difficulté a été de réussir à modeler le nez. D'ailleurs, l'expérience lui a appris que c'est cette partie du visage qu'il faut faire en premier, explique-t-il. Les yeux et la bouche viennent par la suite, si le nez

est bien réussi. Il est alors plus facile de les centrer.

Il lui est arrivé, au début, de gaspiller des pièces à cause d'un mauvais coup de couteau. Maintenant c'est chose du passé. En général, il est possible de réparer une erreur par le biais du collage d'un morceau de bois, mais il aime mieux ne pas avoir à y recourir.

Ses projets sont: la fabrication de murales importantes inspirées de scènes de chasse, de pêche et de décor de la campagne, entrecoupées de cours de dessin et peut-être même de leçons d'un artisan, ce dont il a déjà discuté.

Studio de décoration commerciale et résidentielle

- MONTAGE
- VENTE
- PLAN
- DESIGN
- EVALUATION

Ouvert du lundi au vendredi

### Décor du Logis

du Vieux Québec Inc.  
441/2, Côte de la Fabrique  
Québec, G1R 3V7  
Tel.: 692-2133



CATHERINE VERMETTE ROY  
conférencière  
décorateur-ensemblier

### Parlez-nous en...

"Place aux bricoleurs" veut être un hommage au talent et à l'ingéniosité de nombreux Québécois et une incitation au bricolage. Ces colonnes sont donc à la disposition de ceux qui ont continué ou redécouvert la tradition. Dans un monde de plus en plus artificiel, le contact avec le bois, le

cuir, le métal ou le tissu devient une médecine, une économie et un passe-temps. N'hésitez pas à nous appeler ou à nous écrire et nous irons discuter bricolage avec vous ou faites-nous part du nom d'un parent ou d'un ami susceptible de partager ses expériences et ses motivations avec les autres bricoleurs.

**3 dernières maisons neuves A VENDRE**  
(directement du constructeur)  
**Rabais allant jusqu'à \$2,000<sup>00</sup>**  
Hâtez-vous!  
**5 ANS DE GARANTIE**

**PLACE PORTNEUF**  
"Phase Lahaye"  
Rue du Batelier, St-Augustin

**CONSTRUCTION J.M. BEGIN INC.**  
**683-9941**

**TERRAINS BOISES A VENDRE**  
**Domaine Rudin**

- Magnifiques terrains boisés de 20.000 pieds carrés
- Endroit résidentiel calme et offrant un environnement sans égal
- Site idéal pour votre future demeure loin du bruit et de l'assaut des villes, à proximité de la rivière Montmorency
- Quelques terrains sont villonés par des ruisseaux qui descendent des montagnes environnantes
- Décor incomparable dans un environnement non pollué, prêt à accueillir votre construction

**872-9874 - 872-3909 - 843-3176**



**RUE SENNETERRE (POINTE) STE-FOY**  
**maisons jumelées**

**ARCHITECTURE MODERNE**

Près des écoles primaires, secondaires, centre d'achats, service d'autobus, facile d'accès par le boulevard des Quatre-Bourgeois. Modèle 6 pièces, 1920 p.c., 7 pièces, 2112 p.c. Terrain boisé, gazonné.

**OUVERT AUX VISITEURS:** Lundi au vendredi: de 19 heures à 21 heures. Samedi et dimanche: de 13 heures à 16 heures

**LOCALISATION**



**Adrent FRÈRES INC. CONSTRUCTION**

TEL. BUR.: 878-2131 RES.: 653-7573

**Jos. Grenier**  
947 AV. ROYALE, TEL.: 667-1774  
BEAUPORT

**ABRI TOUT-USAGE**

**GARAGE D'HIVER démontable**

20 PI. DE LONGUEUR 7 PI. DE HAUTEUR  
10 PI. DE LARGEUR

Construction robuste en contre-plaqué à l'épreuve de l'eau, assemblée et teint à l'usine, prêt à monter sur place.

Livraison immédiate ou sur demande

**\$319** Financement si désiré

**\$129** porte de toile incluse

- Entrée de maison, section de 8 pieds de long.
- Remise pour souffeuse à neige.
- Accessoires de déneigement.
- Articles de sport d'hiver.
- Motoneige, etc.

**MODELE ILLUSTRE**

Dimensions: 8 pi. de haut 8 pi. de long 4 pi. de large

**CLOTURE A NEIGE**  
**rouge et verte**



**Rouleau 4' x 50'**

**GROS et DETAIL**

**GARON LTEE**  
BOIS ET MATERIAUX  
2901, CHEMIN STE-FOY  
653-7258 - 653-4986

# La rivière Beauport: entre parc et dépotoir



Le Soleil, Roland Marcoux

Des débris parmi d'autres sur l'une des berges de la rivière Beauport.



Le Soleil, Roland Marcoux

Comme on peut le voir ci-dessus, les coulées de béton provenant du côté de la carrière Verreault descendent de plus en plus nombreuses vers la rivière.

## Un commentaire de Vianney DUCHESNE

Si le gouvernement du Québec a fait un "acte d'amour envers la nature qui nous entoure", la Carrière Verreault pose des gestes qui pourraient être qualifiés d'agression envers la même nature.

La semaine dernière les députés Clément Richard, Denis de Belleval et Louis O'Neil étaient parmi les invités qui ont participé à l'inauguration des sentiers longeant la rivière Beauport. On faisait connaître alors à la presse le

travail gigantesque accompli sous l'autorité du Conseil régional des loisirs de Québec et les deniers (\$1 million environ) du peuple: aménagement de pistes cyclables, de ski de fond, de sentiers pédestres et autres dans plusieurs municipalités de la région québécoise.

Le site de la conférence de presse avait été fort bien choisi. La rivière Beauport, en plein coeur de la vie urbaine, est un oasis de fraîcheur et de verdure; une halte routière aménagée près des cascades en rehausse l'intérêt. Les sentiers nouvellement aménagés enroulent encore plus.

Le ministre des Communications, M. Louis O'Neil, avait donc raison de déclarer que la contribution financière du gouvernement était "un acte d'amour envers la nature qui nous entoure". Surtout que sa prose a été inspirée par la belle partie de cette nature.

En effet, si il avait arpenté le sentier plus longuement, il aurait vu que la Carrière Verreault a fait des dons d'un tout autre genre à cette même nature: elle déverse, depuis des années, des résidus de toutes sortes sur la pente d'un côté de la rivière, y compris du béton. Ainsi, la rivière, sur une distance

appréciable, coule entre un boisé et un dépotoir.

Les gouvernements investissent l'argent du peuple pour aménager un bord de la rivière tandis qu'une entreprise démolit l'autre. Pourtant, si la municipalité de Beauport l'avait exigé, il est impensable de croire que les propriétaires de la carrière n'auraient pas pu trouver, sur leur terrain, un endroit plus propice pour accumuler leur surplus de pierre, de béton et de vieilles ferrailles. Le trou de la carrière est si grand!

Maintenant que la municipalité de Beauport se retrouve avec des investissements de plusieurs centaines de milliers de dollars le long de cette rivière, son devoir est de protéger la qualité de la vie que les citoyens attendent à y découvrir. De protéger aussi les équipements en place puisque motocyclettes et automobiles (en attendant les motoneiges) prennent régulièrement d'assaut les sentiers piétonniers et la piste cyclable, le soir et les fins de semaine.

La rivière Beauport fait maintenant partie des équipements de loisirs de la communauté québécoise. On doit la protéger, ainsi que ses abords, au même titre que les autres parcs, y compris les Plaines d'Abraham.

**Vous pouvez le faire!**  
**Vos murs, planchers et plafonds peuvent vous permettre des économies permanentes.**  
**Entrez donc prendre un de ces dépliants gratuits traitant de l'isolant de marque STYROFOAM SM... et constatez comment il est facile de réduire le coût élevé du chauffage!**



Si vous avez l'intention d'acheter ou de faire construire une nouvelle maison, discutez du Système de Super-Isolation avec votre constructeur, il s'identifie par ce symbole.



DOW CHEMICAL OF CANADA, LIMITED

**Un soleil à soi...**

Beauport  
 364 Seigneuriale, près de la rue Nordique.

Terrains disponibles un peu partout

Contractant des maisons de Modules Orléans Inc.

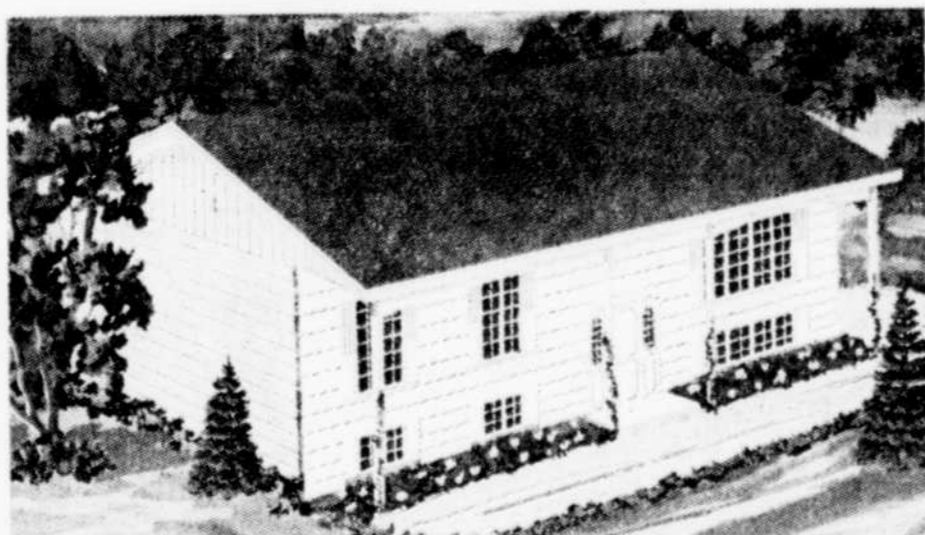


**drouin & parent**  
 CONSTRUCTION INC.  
**663-7585**

SI VOUS CHERCHEZ UNE MAISON PLUS FACILE A HABITER

**MAXI-LOGI**

OFFRE UNE FORMULE QUI VOUS INTERESSERA



Nous avons conçu une maison qui offre le plus grand espace habitable au meilleur prix en ville.

FAITES QUELQUE CHOSE POUR VOUS ASSURER LA MEILLEURE CONSTRUCTION QUI SOIT!

Nous construisons selon les normes et la technique



**MAXI-LOGI**

vous en construira une à votre goût!

Une visite s'impose à:

**2125, BOUL. HAMEL, QUEBEC**

**VEUX-TU...**



**UNE MAISON POUR \$8,000 à \$10,000**

**DE MOINS QUE TU PAIERAS AILLEURS?**

Je t'aiderai à te procurer une maison à un prix que tu pourras payer.

**Appelle-moi 681-9942**

à compter de 13h. jusqu'à 22h. samedi et dimanche de 1h. à 5h.

**M. CHARLES BILODEAU, LOGIS-CONSEIL.**



Nous construisons selon les normes et la technique STRUCTOME.

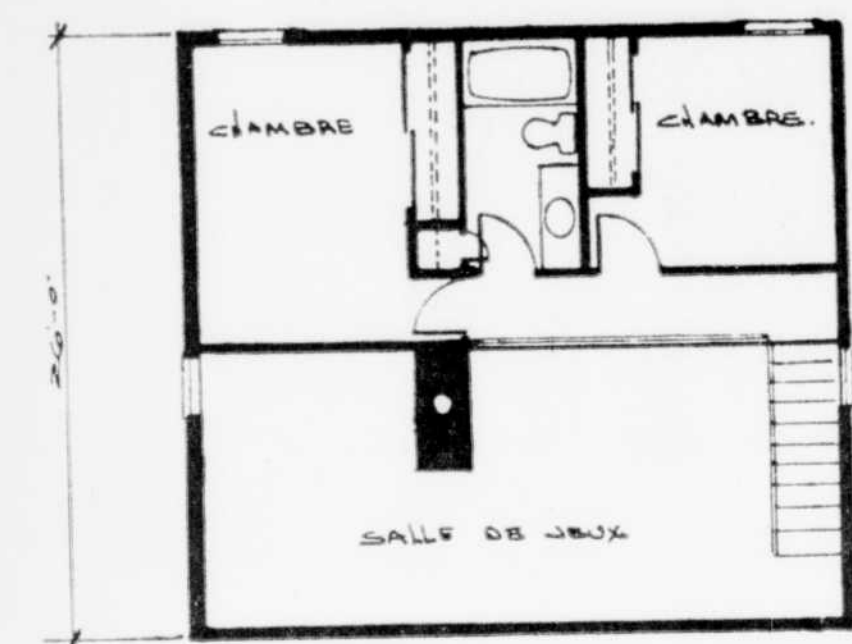
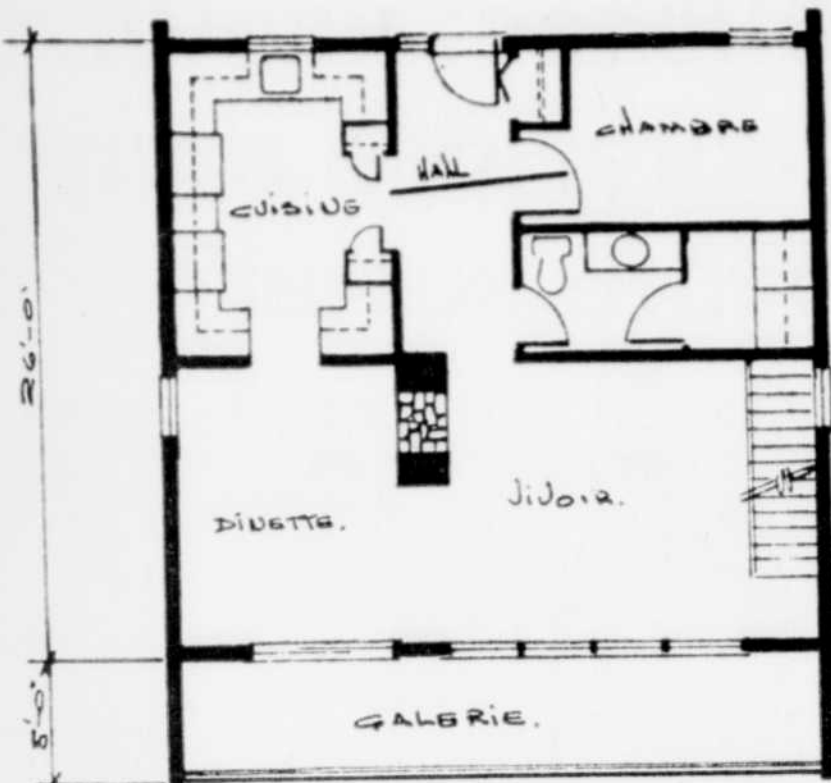
**LOGIS-CONSEIL INC.**

2330, boul. Hamel, Duberger, Québec.

Bur.: **681-9942** (ouvert tous les soirs, Rés.: **527-2908** sauf les sam. et dim. soirs)

Je désire obtenir de plus amples renseignements et des dépliants gratuits, sans aucune obligation de ma part.  
 Nom .....  
 Adresse .....  
 Code Postal ..... No de tél. ....

# Ma maison



L'architecture moderne fait de plus en plus sa marque dans le paysage québécois. Le plan numéro 54 saura sûrement plaire aux amateurs de ce style de maison.

L'originalité et le fonctionnalisme

de cette demeure trouvent toute leur valeur sur un terrain en pente et avec la façade orientée vers le nord. Cependant, il ne s'agit pas là de critères rigoureux les goûts personnels ne pouvant être écartés du revers de la

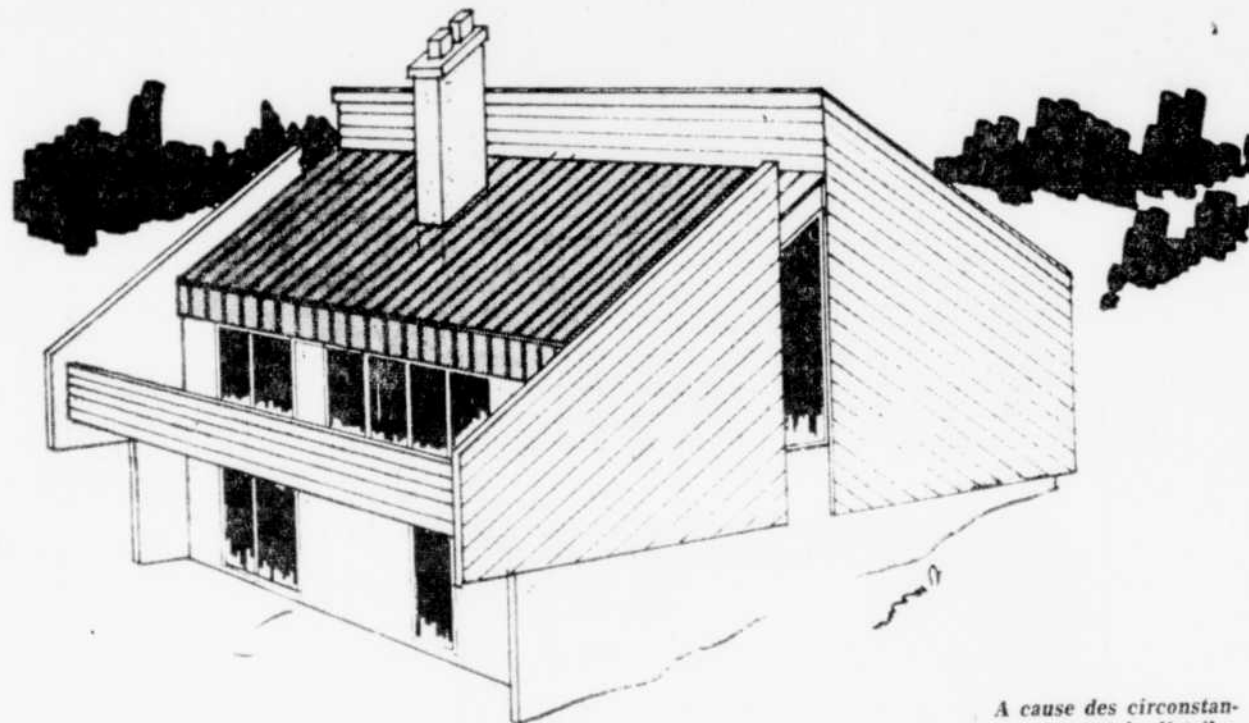
main dans un projet aussi important que la construction de sa maison.

La bâtisse a un étage et demi avec un carré de sol de 30 pieds par 36. Le sous-sol est doté d'une porte-patio et d'une grande fenêtre en prévision

d'une occupation future (salle de jeux ou vivoir).

Au rez-de-chaussée, abondamment vitré, se trouvent le vivoir, la dinette, la cuisine, une chambre ou une salle de travail, le hall d'entrée et une salle de toilette de service avec une salle de lavage. L'atmosphère chaude du salon est rehaussée par un foyer en plein centre de la maison, le toit cathédrale avec mezzanine et la vue sur la grande galerie à l'extérieur.

En haut, on retrouve deux chambres à coucher et la salle de bains complète. Le plan, qui coûte \$54 (taxe incluse) pour la première copie et \$6,48 (taxe incluse) de l'unité additionnelle, a été préparé par l'Atelier Le Corbusier.



A cause des circonstances entourant la distribution du courrier, il faut actuellement calculer un plus long délai de livraison.

**LE SOLEIL**  
Service des plans de bricolage  
C.P. 1547, Québec  
G1K 7J6

Veuillez me faire parvenir:  
le plan no. \_\_\_\_\_ à \$54.00 (taxe incluse) et  
\_\_\_\_\_ copies (additionnelles) \$6.48 ch.  
(taxe incluse)

Ci inclus, mon chèque ou mandat-poste de \$ \_\_\_\_\_ fait à l'ordre de  
**LE SOLEIL LIMITEE**

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_

## Le plan combat-hiver gratuit de Texaco:

Bon nombre de ceux qui ont un appareil de chauffage au mazout dépendent environ 30% de plus que nécessaire pour se chauffer.

C'est pour cela que nous avons décidé d'offrir une consultation-confort gratuite, pour trouver le moyen de réduire vos frais de chauffage.

L'idée... c'est qu'après vous avoir prouvé notre expertise, nous espérons vous accueillir comme client.

Voilà comment le tout fonctionne. Tout d'abord, notre spécialiste vérifiera l'efficacité générale de l'appareil de chauffage.

Ensuite, il évaluera l'isolation existante et fera ses recommandations sur les mesures à prendre pour l'améliorer.

Enfin, il mesurera avec précision le taux d'humidité de votre maison. (De l'air trop sec donne une fausse impression de froid. En remontant le thermostat... les frais de chauffage montent aussi.)

Si vous pouvez vous libérer pendant

la petite demi-heure nécessaire à la consultation-confort Texaco, notre spécialiste aimerait vous avoir avec lui. Il pourra ainsi vous donner immédiatement le résultat de ses vérifications.

### La vérification Texaco de l'appareil de chauffage.

Cette vérification, qui n'a rien à voir avec l'entretien annuel de l'appareil de chauffage, comprend trois tests de base.

Il s'agit d'une méthode précise et scientifique qui permet de déterminer si l'appareil fonctionne efficacement.

En effet, lorsqu'un appareil de chauffage n'est pas au point, 15% de la consommation de mazout peut s'envoler en fumée et gaspiller votre argent.

Grâce à ces tests, nous déterminons d'une façon précise le bon ou mauvais fonctionnement de l'appareil de chauffage.

Premièrement, nous mesurons la température des gaz brûlés. Si elle est trop élevée, une partie de la chaleur s'envole par

la cheminée au lieu d'aller dans la maison.

Deuxièmement, nous mesurons le pourcentage de gaz carbonique contenu dans les gaz brûlés. S'il est trop bas, vous gaspillez du combustible.

Troisièmement, nous vérifions le tirage de la cheminée. S'il est insuffisant, il peut y avoir une accumulation de suie. Un dépôt de suie de 1/8 de pouce d'épaisseur risque d'augmenter les frais de chauffage de 8%.

Bien souvent, le remède à ces déficiences, c'est une simple mise au point et quelques réglages mécaniques mineurs.

Déjà, cette première partie de notre consultation-confort pourrait fort bien vous faire économiser de l'argent qui, autrement, partirait en fumée.

### La vérification-isolation Texaco.

D'après le guide "Emprisonnons la chaleur", publié par le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Canada, l'isolation peut réduire les frais de chauffage dans une proportion pouvant atteindre 50%.

Malheureusement, il y a de nombreuses entreprises d'isolation douteuses, prêtes à exploiter la crédulité du public.

Pour ce qui est de Texaco, nous avons une réputation à sauvegarder. Aussi, si vous n'avez pas besoin d'isolation, nous serons les premiers à le dire.

Par contre, si vous en avez besoin, nous en ferons l'évaluation sur place et vous indiquerons avec assez de précision combien cet investissement vous épargnera de frais de combustible au fil des ans.

Vous pourriez être agréablement surpris.

### Plus de confort, plus économiquement.

Pour vous, la consultation-confort Texaco, c'est l'occasion de découvrir comment profiter de plus de confort, plus économiquement. Car vous pourriez réaliser des économies pouvant atteindre 30%!

Pour nous, la consultation-confort Texaco, c'est l'occasion de vous montrer ce que nous pouvons faire, en vous fournissant le service fiable que vous attendez d'une

compagnie pétrolière.

Une fois la vérification Texaco terminée et que nous vous aurons remis un rapport écrit, vous connaîtrez exactement l'état dans lequel votre maison sera en mesure d'affronter un autre hiver rigoureux.

Aussi, postez le bon aujourd'hui même. Nous vous appellerons pour prendre rendez-vous à l'heure qui vous convient, et venir faire la consultation-confort gratuite Texaco.

Texaco vous le promet, cette offre ne vous engage à rien. Nous pensons qu'en vous aidant à améliorer votre confort, tout en réduisant vos frais de chauffage, vous voudrez probablement devenir notre client. Ca vous va?



# Ce bon pourrait réduire vos frais de chauffage de 30%.

J'habite une maison chauffée au mazout située dans Québec métropolitain. J'aimerais qu'un de vos spécialistes me rende visite pour une consultation-confort Texaco.

JE SUIS: PROPRIÉTAIRE  LOCATAIRE

MA MAISON A \_\_\_\_\_ ANS D'ÂGE

MA MAISON COMPREND \_\_\_\_\_ CHAMBRES À COUCHER

LE CHAUFFAGE A CÔTÉ ENVIRON \$ \_\_\_\_\_ L'AN DERNIER

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROV. \_\_\_\_\_

No DE TELEPHONE \_\_\_\_\_

MEILLEURE HEURE POUR APPELER \_\_\_\_\_

Envoyer ce coupon à: M. Jacques Beauregard  
Texaco Canada Inc., 1122 Chemin St. Louis  
Suite 206, Québec G1S 1E6 Q5-5

habitat



Le Soleil, Roland Marcoux

Si on n'y voit pas bientôt, de telles scènes vont disparaître de la vie de quartier, selon le comité des citoyens du Vieux Québec. Sur la photo de droite, on voit comment on a réussi l'aménagement de la rue Saint-Paul en fonction des piétons.

# Le Vieux Québec: vaut-il mieux restaurer des murs ou un équilibre social?

Il faut redonner au Vieux-Québec sa vocation trois fois centenaires en rétablissant son équilibre socio-économique par la multiplicité de ses fonctions et l'éventail de ses résidents.

Selon le Comité des citoyens du Vieux-Québec, il faudrait profiter de l'octroi de \$1 million du gouvernement provincial pour contrer l'orientation actuelle de ce secteur qui dérive vers une utilisation à des fins touristiques et de loisirs pour les banlieusards. L'octroi spécial doit servir à l'expropriation, à l'achat et à la restauration d'immeubles incendiés ou en détérioration avancée dans l'arrondissement historique de Québec.

Dans un document concernant l'utilisation de cet octroi, le Comité des citoyens explique que le Vieux-Québec, en plus d'être un lieu touristique très achalandé, est devenu le terrain de jeux des banlieusards: on déloge les résidents pour faire place aux commerces desservant une clientèle étrangère.

Comme exemple de la colonisation du quartier, on cite le cas de l'automobile. Le stationnement sur rue de plus d'une heure est de plus en plus restreint; ainsi, le résident ne peut plus stationner son auto, véhicule dont il a besoin pour aller chercher à l'extérieur ce qu'il ne trouve plus à l'intérieur des murs, à moins de sortir à toutes les heures pour changer de stationnement.

Au niveau des résidents eux-mêmes, la population vieillit et diminue de façon tragique: de 5.645 habitants en 1966 à 3.846 en 1976. En même temps, la qualité de la vie s'est détériorée par l'isolement social, l'alcoolisme, la violence, le vol et l'implantation de la pègre.

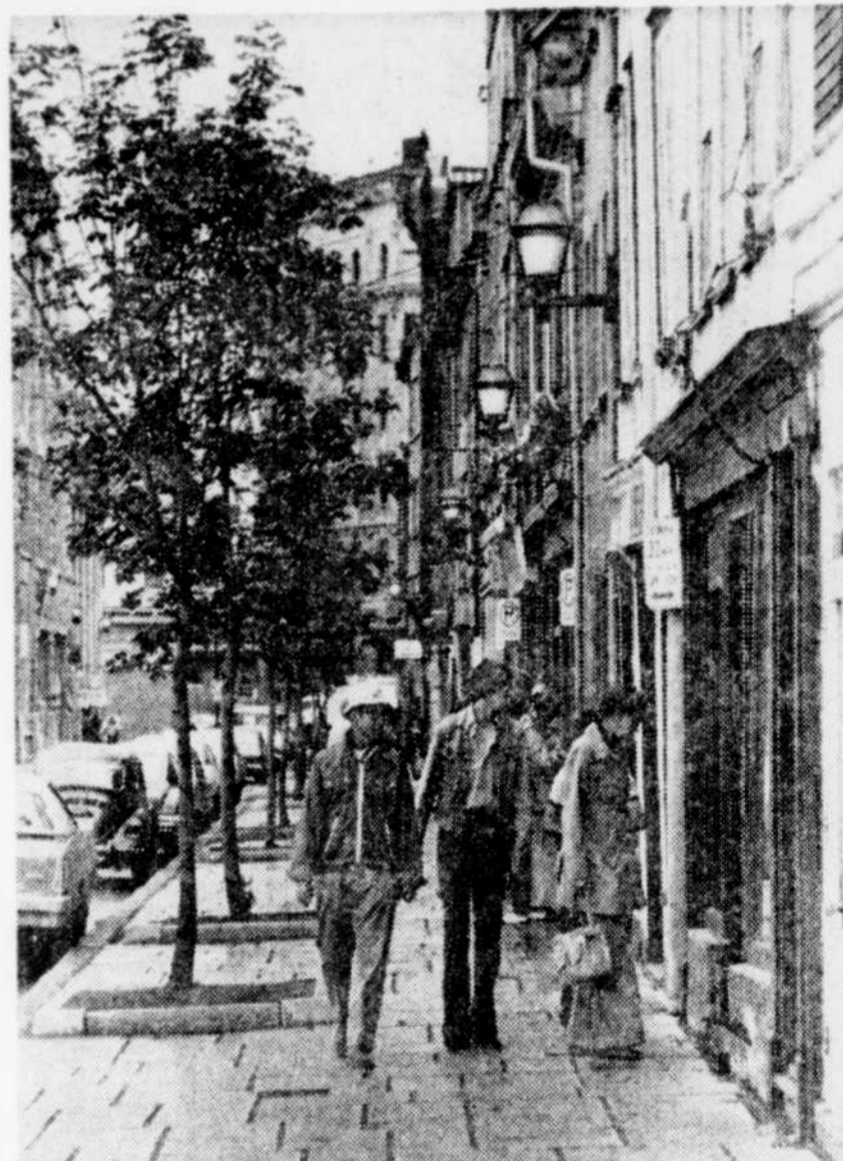
S'il y a de la restauration commerciale ou de logements de luxe à grands frais, les petits propriétaires se butent à deux facteurs: la hausse des taxes qui suit une restauration et l'obligation de se conformer aux critères régissant le secteur historique.

La ville de Québec, par contre, n'oblige pas les propriétaires non-résidents de taudis ou maisons délabrées à effectuer les réparations nécessaires malgré un règlement en ce sens. Ce délabrement de vieux édifices est une invitation au feu suivi d'une spéculation qui continue à se faire alors pour le terrain.

Partout, peut-on lire dans le rapport, les loyers augmentent à cause de la spéculation, des réparations coûteuses et de la montée des taxes qui s'ensuivent. Le résultat est que même les gens qui veulent continuer à demeurer dans leur quartier sont chassés par ces processus économiques.

### Les services

Les services, à l'intérieur des murs, sont de plus en plus déficients, selon le Comité des citoyens: on y trouve plus qu'une seule épicerie de grandeur moyenne, une quincaillerie, plus de centre communautaire accessible gratuitement pour des réunions de citoyens, pas de garderie et pas d'école primaire (malgré la reconnaissance, par le ministère de l'Éducation, de la nécessité d'au moins une école primaire par quartier).



### La participation

A cela se greffe, selon les citoyens, le fait que les décisions concernant leur quartier sont prises par les commerçants et les bureaucrates des trois paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral). Ils ajoutent que ces derniers ne sont tout simplement pas confrontés à leurs problèmes et ils oublient de les consulter, même s'ils pensent défendre leurs intérêts.

Ils demandent à être consultés pour coordonner l'activité des trois paliers de gouvernement.

Ils préconisent un impôt spécial sur les gains excessifs réalisés au moyen de la spéculation. Par contre, ils demandent un rabatement de l'impôt foncier au niveau de l'implantation de logements à prix abordables et de services essentiels pour favoriser ce secteur.

Le respect du plan de zonage serait aussi de nature à combattre l'envahissement des logements par les commerces. A ce chapitre du logement, d'autres mesures sont souhaitées: fixer à 75 pour cent le nombre de logements de deux chambres à coucher et plus; logements sociaux et création de coopératives d'habitations pour la récupération des maisons, octroi aux citoyens pour la restauration, meilleure information sur l'évolution architecturale et les pro-

grammes de restauration et, finalement, amendes pouvant aller jusqu'à la valeur de reconstruction des édifices démolis.

### L'octroi spécial

Quant à l'utilisation du \$1 million, le Comité des citoyens du Vieux-Québec a des idées bien précises à ce sujet: implication des citoyens au niveau des objectifs et dans l'élaboration du programme; que les citoyens du quartier décident quelles maisons seront restaurées et quelles fonctions elles rempliront en conformité avec les besoins qu'ils auront exprimés et que ces dernières soient expropriées si la somme consacrée correspond à plus de 15 pour cent de sa valeur et de celle du terrain.

On demande qu'en aucun cas les logements restaurés ne soient cédés aux mains de propriétaires qui n'y résideraient pas; à la place, on suggère de les mettre à la disposition de familles et de gens âgés ou de les céder à des coopératives d'habitation à des fins locatives. Dans l'attribution d'un logement on devrait tenir compte de l'ancienneté de résidence dans le Vieux-Québec, souligne-t-on; finalement, si des immeubles commerciaux reçoivent de l'aide financière, qu'on les transforme en logements ou à des fins d'utilisation par des services essentiels, tels que fixés par les citoyens.

**Entrepreneurs Généraux**  
**GENEST CONSTRUCTION**  
 25, rue Verret, Loretteville — 842-8312

Nous vous invitons à venir nous rencontrer sur le plus beau site domiciliaire en voie de réalisation dans la région de Québec.

**mont\*chatel**  
 neufchatel, québec

**MONT-CHATEL**  
 Via rue Glorieux et rue Bériault. Un magnifique style anglais dans un site enchanteur.  
**\$67,000**  
 Faut le voir!

**MONT-CHATEL**  
 Via rue de Troye et Pont-Chartrain. Magnifique maison jumelée, style colonial, terrain boisé.  
**\$42,000**  
 Informez-vous!

**CHARLESBOURG, RUE BOURG-ROYAL**  
 Aubaine! 2 maisons de style colonial. Aucune offre raisonnable refusée.  
**AUSSI, 3 TERRAINS DISPONIBLES.**  
 A partir de vos idées, nous pouvons vous construire la maison de vos rêves dans différents styles sur nos terrains ou sur le vôtre.

**AMELIOREZ VOTRE FOYER**  
 et réduisez le coût du chauffage



**Portes de foyer avec vitre**  
**PORTES DE FOYER**

- Choix de 250 modèles dont 40 en montre
- Prix variés: \$115 à \$370
- Installation facile
- Egalement, exécution sur commande du modèle de votre choix.

**ASSORTIMENT COMPLET DE**  
**PORTE-BUCHES - PANIERS A BOIS - ACCESSOIRES**

**ALFRED GIROUX & FILS Inc.**  
 BRIQUES ET PIERRES  
 455, av. PRUNEAU, VILLE VANIER - 681-0197

**"LA MEUNERIE"**  
 chez **bañitec**

L'étage et demi à la mode d'hier adapté au confort d'aujourd'hui...  
**...à un prix qui vous intéressera!**



**TERRAINS DISPONIBLES dans le Québec Métro**

**VENEZ ADMIRER NOTRE NOUVELLE MAISON AINSI QUE TOUS LES AUTRES MODELES QUI ONT CONTRIBUE A NOTRE REUSSITE!**

**STRUCTOME**

**bañitec**  
 POUR LES GENS QUI DESIRENT UNE MAISON BIEN PENSEE... BIEN CONSTRUITE, A PRIX ABORDABLE!

**2122, boul. Hamel - 687-2553**  
 (angle du Vallon)

5 ans de garantie  
 PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE LA P.C.H.Q.  
 Compétence et solvabilité!

**Un décor qui finit en beauté**  
**BALUSTRADES RAMPES ESCALIERS**

Venez voir nos modèles en chêne ou en merisier:

- Le Marquis
- Le Baron
- Le Diplomate
- Le Grand Marquis

**BOIS A PLANCHER CHENE BRUCE**

- Rouge naturel et meilleur.
- Rouge préfini avec chevilles de noyer.

Différentes largeurs: 2 1/4" - 3 1/4" - 3" - 5" - 7"

**Aussi en PIN:** 1" x 6" embouté.



**GARON LTEE**  
 BOIS ET MATERIAUX  
 2901, CHEMIN STE-FOY — 653-7258 - 653-4986

**CHOIX, QUALITE ET SERVICE...**

- Meilleure qualité
- Produits garantis
- Livraison rapide

Service de consultation gratuit.

## Désormais le Québec aura son association d'urbanisme autonome

L'Association québécoise d'urbanisme succédera désormais à la Division du Québec de l'Association canadienne d'urbanisme. Cet organisme sans but lucratif veut promouvoir l'amélioration de la qualité de l'environnement grâce à la participation active des citoyens qui en sont membres.

Les membres du conseil d'administration ont pris cette décision au cours de leurs assises annuelles qui se sont déroulées à Trois-Rivières, dernièrement. La nouvelle association, précise-t-on dans un communiqué d'information, est née à la suite des déboires financiers de l'Association canadienne d'urbanisme que l'on qualifie de moribonde à cause du refus du gouvernement fédéral de continuer à lui accorder des octrois.

La formation de l'Association québécoise d'urbanisme a pour objectifs de jeter les bases d'une association plus dynamique et plus

efficace pour ses membres et plus stable financièrement. On veut aussi que le nouveau groupe soit impliqué davantage dans les débats publics concernant l'urbanisme et l'aménagement du territoire.

Les fonds nécessaires à son fonctionnement proviendront, du moins les administrateurs l'espèrent-ils, du ministère des Affaires municipales, de l'Office de planification et de développement du Québec et du gouvernement fédéral.

Des publications sont déjà offertes au public au prix de \$1 l'unité. Elles portent les titres suivants: L'enfouissement des services d'utilité publique; La sécurité dans les rues; Les voies cyclables; Les parcs industriels; La politique de développement des parcs industriels. Le secrétariat de l'association est installé au 67 est, boulevard Saint-Cyrille, Québec, G1R 2A9.



### Rouli-clouant...

Fred Ponto, un jeune ouvrier de Calgary, a mis au point un petit banc sur roues pour se déplacer plus rapidement quand il travaille. Non seulement peut-il clouer plus vite que ses compagnons de travail, mais son invention lui

permet de faire durer plus longtemps son fond de culotte, a-t-il expliqué.

## Délimiter sans créer de ghettos

MONTREAL (PC) — L'urbaniste conseil canadien Humphrey Garver a recommandé à ses collègues de cesser de pratiquer la ségrégation en transplantant les citadins dans des ghettos au nom de la protection de la valeur immobilière.

Auteur de plusieurs livres sur la planification urbaine, M. Garver a soutenu que la pratique nord-américaine du zonage destinée à l'origine à protéger la valeur des maisons en empêchant la construction d'immeubles industriels ou commerciaux, a outrepassé son intention originale. Le zonage tel qu'il est pratiqué de nos jours exclut d'autres formes de logement tout comme certaines classes de citoyens.

"Cela signifie que même votre propre grand mère ne peut plus habiter près de chez-vous si vous habitez une maison unifamiliale et que votre grand-mère doit se contenter d'un appartement", a déclaré M. Garver. Celui-ci s'adressait aux délégués de la Société internationale des urbanistes dont le congrès d'une semaine vient de débuter dans la métropole.

## L'avenir semble prometteur pour l'environnement et le patrimoine

OTTAWA (PC) — Après cinq ans d'existence, Héritage Canada envisage avec un relatif optimisme l'avenir des mouvements préoccupés par l'environnement et le patrimoine.

Le rapport annuel de la fondation, publié à l'occasion de son assemblée générale annuelle en fin de semaine à Ottawa, rappelle "le temps où chaque conseil municipal semblait être l'ennemi. C'était le temps où les promoteurs pouvaient s'en tirer avec des arguments outranciers, qui ne servaient guère la vérité, sur l'inviolabilité de la propriété privée, sur le développement et le progrès. Les conservatistes inspiraient la pitié plutôt que la colère".

Le changement est perceptible dans tous les secteurs. La plupart des conseils municipaux, dans les grandes villes plus encore que dans les petites agglomérations, ne demeurent plus indifférents à la pression des sociétés locales de sauvegarde dont le nombre, estime Héritage Canada, s'est multiplié par dix en une décennie. L'industrie immobilière elle-même et une nouvelle vague d'entrepreneurs s'inspirent désormais des principes du recyclage des bâtiments.

"Bien que chaque année de nombreux bâtiments soient détruits sans nécessité, le taux de destruction a ralenti. Les coins les plus sombres se trouvent dans quelques communautés plus petites qui n'ont encore pas eu l'occasion d'être mises au courant."

Bien qu'il n'y ait pas encore lieu de manifester une entière satisfaction à l'égard des lois relatives au patrimoine, Héritage Canada note cependant "les progrès et l'élan" auxquels, estime le rapport annuel, la fondation a contribué.

### Décoration

Héritage Canada, une fondation canadienne créée en 1973 grâce à une mise de fond de \$12 millions du gouvernement fédéral, dispose d'un actif de \$15,6 millions comprenant une somme de \$263,634 en hypothèques et prêts à des entreprises patrimoniales, \$1,948,149 en biens patrimoniaux et \$1,472,084 en fonds disponibles. La fondation a dix-huit employés à son service et ses frais d'administration s'élèvent à \$879,441, une augmentation de plus de \$130,000 en une année.

La fondation tire l'essentiel de ses revenus des placements qu'elle effectue. L'économie canadienne n'ayant guère bonne santé, leur rendement a diminué en dessous de dix pour 100. Compte tenu de ses engagements pour les trois prochaines années, Héritage Canada devra trouver de nouvelles sources d'appui financier.

Le nombre d'adhérents à la fondation Héritage Canada a dépassé les 10,000 et près de 170 sociétés ou groupes en font partie.

Pour la première fois, Mme Gabrielle Léger, épouse du gouverneur général du Canada, a remis la médaille portant son nom à une personne qui, de l'avis de la fondation, a rendu d'éminents services en matière de sauvegarde du patrimoine. La première médaille est allée à M. Hartland Molson MacDougall qui, jusqu'à l'assemblée annuelle, présidait la fondation. M. Pierre Berton, écrivain, devient président de la fondation Héritage Canada et M. Jacques Dalibard, directeur général.

## MODULES ORLEANS un nouveau venu dans la construction résidentielle

NOTRE MAISON MODELE EST OUVERTE AUX VISITEURS

Vous bénéficierez:  
d'une construction de qualité supérieure à un prix compétitif de la garantie 5 ans de l'A.P.C.H.Q.

Maisons construites sur place d'après le goût du client

243, St-Jules, Beauport  
(Tout près du boul. de la Capitale, sortie Seigneuriale)

663-3817



Contractant des  
maisons de  
Modules  
Orléans Inc.,  
Drouin & Parent  
Construction  
Inc.

MODULES ORLEANS

## LES TOURS DES COMPAGNONS

UN GRAND CHOIX D'APPARTEMENTS LUXUEUX  
AIR PUR - TRANQUILLITE - DETENTE  
AU SERVICE DE VOTRE CONFORT ET DE VOTRE COMMODITE



3600, DES COMPAGNONS, SAINTE-FOY  
LOGEMENTS À LOUER

3 1/2      4 1/2      5 1/2

VEZ VISITER NOTRE APPARTEMENT MODÈLE  
DISPONIBLE  
MAINTENANT.

RENSEIGNEMENTS:  
653-6207



Connaissez-vous le  
CENTRE DE CUISINE

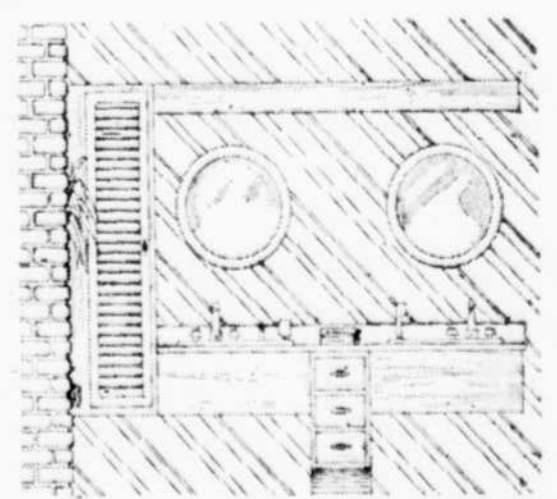
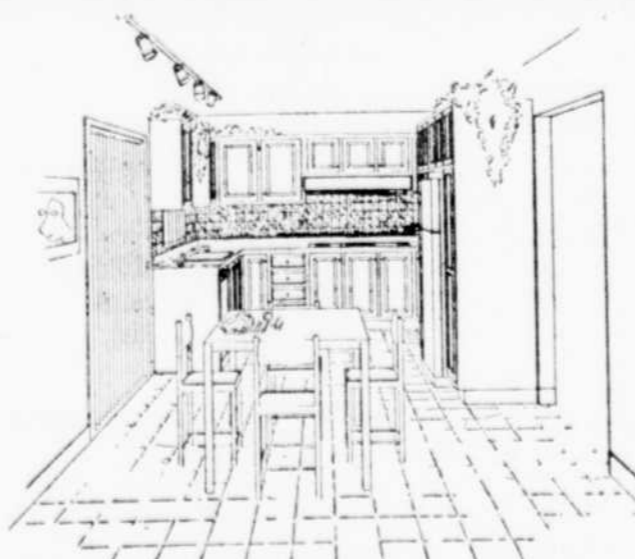
L'ARMOIRE<sup>®</sup> INC.

C'EST UN  
SPECIALISTE A  
CONSULTER POUR  
L'AMENAGEMENT DE  
VOS CUISINE ET  
SALLE DE BAINS

Un installateur-conseil, qui en plus de vous offrir le matériel requis, vous donnera mille et une idées pour bien décorer ces pièces vitales de votre intérieur.

PLANIFICATION - ESTIMATION -  
INSTALLATION  
VISITEZ NOTRE SALLE  
D'EXPOSITION

SPECIALITE:  
DESSUS DE COMPTOIR  
DE CORIAN  
UN PRODUIT DE  
ET EVIER DE CUISINE  
EN FONTE EMAILLE DE KOHLER



Accessoires de salle de bains  
Kohler, Harvey, Cerabati, tuiles  
de céramique, grès d'Artois,  
France, Brésil, Espagne.

Heures d'affaires: lundi au mercredi 9h à 17h,  
jeudi et vendredi 9h à 21h, samedi 9h à 12h.

444, 1<sup>re</sup> Avenue, Québec, G1L 3J8  
Tél.: Québec, 529-1727 - Lévis, 833-0689

### N'ATTENDEZ PLUS pour vous abonner!

Communiquez avec nous dès lundi  
matin... au numéro 647-3333

LE SOLEIL

Si vous avez un problème  
de CONDENSATION  
ou de BUÉE dans les  
fenêtres  
NOUS AVONS LA SOLUTION!

Nous pouvons régler vos problèmes d'humidité. Assurez-vous d'un confort permanent au foyer, consultez un spécialiste.



RESIDENTIEL - COMMERCIAL

OVILA GARNEAU ENR. 661-6025  
Entrepreneur général

# AVIS



Bureau du financement des partis politiques

Depuis le 1er avril, est en vigueur dans sa totalité la Loi régissant le financement des partis politiques, loi votée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale le 26 août 1977.

Désormais, les seuls partis politiques, associations et candidats qui peuvent solliciter ou recueillir des contributions ou effectuer des déboursés sont ceux et celles qui détiennent une autorisation émise par le Directeur général du financement des partis politiques.

## Quel est le but de cette Loi?

- Réserver aux seuls électeurs le droit de financer les partis politiques.
- Encourager des contributions modestes et diversifiées de la part des électeurs.
- Rendre publiques les sources de financement et la totalité des déboursés des partis politiques.
- Soumettre à une même autorité le contrôle des dépenses faites par les partis politiques tant à l'intérieur qu'en dehors des périodes électorales.

## Qui a la responsabilité de l'application de cette loi?

Le Directeur général du financement des partis politiques. Il est assisté de deux directeurs adjoints. Ces trois (3) personnes ont été nommées suite à un vote unanime, des membres de l'Assemblée nationale.

Le Directeur général est également assisté d'un Conseil consultatif sur le financement des partis politiques. Il préside le Conseil consultatif qui est composé de deux (2) représentants de chacun des "partis politiques autorisés" représentés à l'Assemblée nationale du Québec.

## P.P.A.? A.C.A.? C.I.A.?

Il s'agit d'un Parti Politique Autorisé, d'une Association de Comté Autorisée de ce parti ou d'un Candidat Indépendant Autorisé (candidat qui se présente hors des cadres d'un parti politique structuré) qui ont été autorisés par le Directeur général et donc bénéficient d'un double droit:

- a) le droit de solliciter ou recueillir des contributions auprès des électeurs québécois;
- b) le droit d'effectuer des déboursés dans le cadre de leurs activités;

## Qui peut recevoir des contributions politiques?

Seules peuvent solliciter ou recevoir des contributions les personnes suivantes:

- a) le représentant officiel d'un parti politique autorisé ou l'un de ses délégués. Le nom de tous ces délégués doit être communiqué au Directeur général;
- b) le représentant officiel d'une association de comté autorisée ou les personnes qu'il désigne par écrit à cette fin;
- c) le représentant officiel d'un candidat indépendant autorisé ou les personnes qu'il désigne par écrit à cette fin;

N.B. Toute personne autorisée à solliciter des contributions DOIT, sur demande, exhiber un certificat attestant sa qualité et signé par le représentant officiel.

## Qui peut verser des contributions?

Seuls les électeurs, c'est-à-dire les résidents du Québec âgés d'au moins 18 ans et ayant droit de voter à une élection québécoise, peuvent verser des contributions.

Il est interdit aux personnes morales (les compagnies, les syndicats, etc...) de verser des contributions, donc de participer au financement des partis politiques.

## Quelle est la contribution maximum qu'un électeur peut verser?

Le total des contributions versées par un même électeur au cours d'une même année civile à un ou plusieurs partis politiques autorisés ou à leurs diverses associations de comté autorisées ainsi qu'à tout candidat indépendant autorisé, ne peut dépasser 3,000.00\$. De plus les contributions doivent être versées par l'électeur lui-même et à même ses propres biens.

## Y a-t-il une autre condition à respecter lorsqu'une contribution est versée?

Oui. Pour chaque contribution versée l'électeur doit recevoir un reçu officiel.

## Pourquoi l'électeur doit-il exiger son reçu?

En outre du fait que ce soit une exigence légale, l'électeur pourra déduire de son impôt à payer un pourcentage appréciable de la contribution versée (50% du premier 100\$. de contribution et 25% du deuxième 100\$. de contribution).

## Qu'est-ce que le R.O.?

Il s'agit du Représentant Officiel d'un P.P.A., d'une A.C.A. ou d'un C.I.A. désigné par le chef du parti ou par le candidat indépendant.

Cette nomination doit être communiquée au Directeur général lors de la demande d'autorisation qui lui est faite.

Le représentant officiel a la responsabilité du financement et c'est sous son autorité que sont effectués les déboursés.

N.B. Toute personne autorisée à effectuer des déboursés DOIT, sur demande, exhiber un certificat attestant sa qualité et signé par le représentant officiel.

## Qui sont les P.P.A. et qui sont leurs représentants officiels?

- **Le Parti Québécois** — M. Philippe Bernard  
8790 avenue du Parc  
Montréal H2N 1Y6
- **Le Parti Libéral du Québec** — M. Jean-Pierre Roy  
460 rue Gilford  
Montréal H2J 1N3
- **L'Union nationale** — M. Léopold Fournier  
130 Grande Allée ouest  
Québec G1R 2G7
- **Ralliement Créditiste** — M. Gérard Perron  
2620 Maufils  
Québec G1J 4K9
- **Le Parti National Populaire** — M. Jacques Nadeau  
8083 de la Pruchière  
Charlesbourg ouest  
G2H 1B6
- **Le Parti des Travailleurs du Québec** —  
M. René Bataille  
3828 rue St-Denis  
Montréal H2W 2M2
- **Le Parti Communiste** — M. Richard Ducharme  
356 est avenue Mont-Royal  
Montréal H1G 3A1

## Les P.P.A. doivent-ils faire rapport de leurs activités?

Oui. Semi-annuellement, chaque parti politique autorisé doit remettre au Directeur général un rapport indiquant notamment:

- Le total des contributions de 100\$ et moins reçues par le parti.
- Le total des contributions supérieures à 100\$ ainsi que les nom et adresse des électeurs ayant versé de telles contributions.
- Le total des déboursés effectués par le parti.
- Les montants recueillis à titre de cotisation, de frais d'inscription à des congrès politiques, de prix d'admission à des réunions ou manifestations à caractère politique.

On doit noter que chaque association de comté autorisée devra également une fois l'an faire un rapport similaire.

## Ces rapports fournis par les P.P.A. sont-ils publics?

Oui. On pourra examiner ces rapports et les documents s'y rapportant et en prendre copie. Pour ce faire les intéressés n'auront qu'à s'adresser au Bureau du Directeur général du financement des partis politiques.

## Le Directeur général peut-il enquêter sur la légalité des contributions et des déboursés?

Oui. Toute personne peut lui demander d'instituer une telle enquête. Le Directeur général peut par contre refuser de faire ou de poursuivre une telle enquête lorsqu'il estime qu'une telle demande est frivole, vexatoire ou faite de mauvaise foi ou encore qu'une enquête n'est pas nécessaire eu égard aux circonstances.

Par contre, le Directeur général doit, chaque fois qu'il refuse de faire une enquête à la demande d'une personne, non seulement avertir cette dernière de son refus, mais encore lui en donner les motifs, par écrit, et de plus doit lui indiquer les recours qu'elle peut exercer, s'il en est.

Le Directeur général,

PIERRE-OLIVIER BOUCHER



Bureau du financement des partis politiques

1 Complexe Desjardins  
Tour du sud, suite 2204  
Montréal  
(514) 873-7131

Assemblée nationale du Québec

Pour tout renseignement supplémentaire, procurez-vous la brochure traitant du financement des partis politiques